



paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

NATION ET SOVERAINETÉ

2^e partie

par
Michel FROMENTOUX
Pierre HILLARD

Entretien avec
Paul-Marie COÛTEAUX

pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Pages 2, 4, 5 et 16

POLITIQUE FRANÇAISE

– L'euro : Nicolas Sarkozy
l'hypocrite

par Henri LETIGRE

– Roselyne Bachelot :
la betterave

par VINDEX

– Délinquants
et victimes à la carte

par Aristide LEUCATE

– Francophonie : il faut
rejeter le protocole sur les
brevets !

par Pierre PUJO

– Le dimanche sacrifié
au culte de la rentabilité

par Jean-Philippe CHAUVIN

Page 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Les tribulations new-
yorkaises de M. Ahmadinejad

– Turbulences en Birmanie

par Pascal NARI

Pages 11, 12 et 13

HISTOIRE ET LETTRES

– Celui qui donna Louis XIV
à la France

par René PILLORGET

– « 2000 jeunes saints,
jeunes témoins »

par Michel FROMENTOUX

– 1917, année fatale

par Pierre-Frédéric DANJOU

– Plaidoyer
pour l'enfant martyr

par Pierre LAFARGE

– La Croix et le Croissant

par Anne BERNET

Pages 14

LES GRANDS TEXTES

– Aux sources
du nationalisme

par Gérard BAUDIN

SARKOZY

L'éditorial
de Pierre PUJO
(page 3)

à la remorque des Américains

La faillite,

dans combien de temps ?

Les commentateurs étaient nombreux ces dernières semaines à reprocher au Premier ministre François Fillon de ne pas exister et de se borner à être le "collaborateur" de M. Sarkozy... Voilà que M. Fillon a conquis son franc-parler. Devant les agriculteurs corses, l'autre dimanche, il a évoqué « un État en situation de faillite » qu'il ne fallait pas assaillir de revendications. Quelques jours après, il corrigeait légèrement son propos en parlant d'une situation « critique ». M. Sarkozy ayant déclaré peu avant que M. Fillon et lui-même étaient « interchangeables » (mais non leurs fonctions respec-

tives !), on pouvait en tirer que ce qu'avait dit François Fillon, Nicolas Sarkozy le pensait aussi.

Le mot de faillite était-il excessif ? Sans doute la France paie-t-elle encore ses créanciers, car il y a encore des pays pour lui faire crédit. D'autres États bénéficieraient de moins d'indulgence... Il reste un fait : la faillite n'est pas loin.

Or quand un Premier ministre emploie un tel mot, on a des raisons de penser qu'il ne le fait pas à la légère. Il devrait donc en tirer toutes les conséquences. Un

pays en état de faillite, s'il ne veut pas être pris en tutelle par le Fonds monétaire international, se doit de décréter un plan de rigueur autour d'une mobilisation générale. Le Premier ministre devrait dramatiser la situation, mettre en route un plan de rigueur, faire comprendre l'importance de l'enjeu, faire appel au patriotisme des Français. Hélas, le mot patriotisme est dévalué, tout comme le mot "faillite". Les Français continueront à vivre dans l'insouciance de l'avenir et des problèmes réels qui se posent au pays.

Le déficit de la Sécurité sociale atteint cette année 11,7 milliards, alors qu'il ne devait pas dépasser 8,9 milliards selon les prévisions de l'an passé. Les pénalités subies par les malades comme par les médecins n'auront servi à rien. Les "franchises" annoncées par M^{me} Bachelot auront le même sort. Les mesures qu'elle a décidées conduisent à un replâtrage, non à un redressement des comptes de la Sécurité sociale qui est remis à plus tard.

Le déficit des comptes publics de la France touche aussi le budget de l'État qui, de même, sera en déficit. Sans parler de celui des collectivités locales dont le budget n'a cessé d'augmenter ces dernières années, l'État se déchargeant sur elles de tâches toujours plus nombreuses...

La France ne pourra pas retarder indéfiniment les échéances : un plan d'austérité s'imposera un jour ou l'autre. Plus on attendra, plus la potion à avaler par les Français sera amère. Il ne suffira pas de compter sur la reprise de la croissance pour résoudre des problèmes dont on aura différé la solution quand il était encore temps.

Jacques CEPOY

LES ÉVÊQUES

SE MOQUENT DE L'IDENTITÉ NATIONALE

■ La Conférence épiscopale n'a rien à dire sur l'ouverture des commerces le dimanche – le Jour du Seigneur. En revanche, elle prend position sur les tests ADN qu'il est question de demander aux candidats au regroupement familial des immigrés en France. Les évêques se sont en effet interrogés récemment sur les risques d'« utilisation délétère » desdits tests.

Nos prélats ont avant tout le souci de défendre les valeurs familiales. Ils trouvent humiliant de faire passer aux candidats au regroupement familial des tests génétiques pour justifier leur demande.

Le 25 septembre, M. Brice Hortefeux a reçu Mgr Schokert, évêque de Belfort-Montbéliard, responsable de la Pastorale des migrants, et

le P. Stéphane Joulain, directeur adjoint du service national de la Pastorale des migrants. Ils se sont déclarés satisfaits du recul du ministre sur ses exigences premières concernant les ressources des immigrés légaux et leur connaissance de la langue française, mais contestent le bien-fondé des tests génétiques.

Le P. Joulain a démenti faire partie d'un lobby gauchiste et a déclaré se placer sur un plan humaniste et familial. Il ne tient pas compte que le recours aux tests ADN sera facultatif et que les Français ont le droit en priorité de bénéficier de la défense des évêques pour protéger leur identité nationale.

A.F.

M 01093 - 2733 - F: 3,00 €



Nicolas Sarkozy l'hypocrite

par **Henri LETIGRE**

Le dollar américain vient de battre de nouveaux records de faiblesse : 1,41 dollar pour 1 euro, soit un dollar à moins de 4,65 francs ! Il ne s'agit pas d'un "accès de puissance" de la devise européenne, mais bien d'une évolution recherchée par les

L'illusionnisme n'aura qu'un temps.

autorités américaines, soucieuses de redresser leur propre conjoncture économique. Le dollar s'affaiblit en effet par rapport à l'ensemble des monnaies internationales et a même franchi deux seuils particulièrement symboliques : il faut désormais moins de 1 dollar canadien pour obtenir un dollar américain, et plus de deux "billets verts" pour une livre ster-

ling ; même le peso argentin s'apprécie face à la devise américaine, l'euro n'a pas de quoi pavoiser ! Mais derrière ces variations monétaires se cachent de véritables stratégies, que la France ne peut plus mettre en œuvre.

L'Union européenne nous a transformés en "unijambistes". En matière économique, les gouvernements s'appuient traditionnellement sur deux mécanismes : la politique monétaire (ou politique de change) et la politique budgétaire. La mise en place de l'euro a supprimé depuis 1999 toute possibilité de recourir à la première. Au moment de l'élaboration du traité de Maastricht, celle-ci était discréditée par les dévaluations déclenchées en catastrophe dans les années quatre-vingt par les gouvernements socialistes français, qui n'avaient pas permis à notre économie de se rétablir à la suite de chocs budgétaires à répétition.

Pour conjurer ce désastre, une stratégie de monnaie forte fut adoptée à partir de 1983 pour imiter les choix qui avaient fait leurs preuves en Allemagne. Ce dogmatisme vient d'atteindre ses limites en provoquant une triple crise qui va infiltrer peu à peu toutes nos infrastructures dans les mois à venir.

Déficits records

Premier aspect de crise : l'euro fort (je ne le répéterai jamais assez) n'est pas adapté à notre économie. Plus l'euro monte, plus nous importons et moins nous exportons. L'année 2006 a battu

tous les records de déficits commerciaux : avec plus de 30 milliards de découverts, nous cumulons désormais un double syndrome déficitaire, celui du déficit budgétaire et celui du commerce extérieur. Or, ces deux déficits ne sont pas indépendants, ils se com-



La BCE entretient l'euro fort au détriment de notre économie.

plètent pour mieux s'amplifier : plus le commerce extérieur s'enfoncé, plus nos entreprises font faillite et délocalisent, moins l'État récupère d'impôts, et plus le déficit s'aggrave...

Le groupe LVMH – symbole de notre capacité à nous imposer mondialement sur des marchés très porteurs, dans des branches (le luxe) qui échappent en théorie aux méfaits de l'euro fort – vient de démontrer combien notre avenir est compromis : son P-DG a affirmé qu'avec une telle hausse de la monnaie le groupe commençait à souffrir (la désaffection touristique à Paris va réduire le chiffre d'affaires de ses boutiques)

et qu'en conséquence il allait pour la première fois délocaliser en Inde une usine de fabrication de chaussures (merci pour la ville de Roman qui voit disparaître tout son savoir-faire depuis l'apparition de l'euro).

Deuxième élément de la crise : le "crash" de l'économie américaine suscite un attentisme mondial, en particulier auprès de nos princi-

paux partenaires (Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, etc.), réduisant encore nos perspectives d'exportations. Les mythes de la puissance européenne et de son indépendance économique s'effondrent lorsque Wall Street éternue. Le Vieux Continent se plie aux soubresauts de l'économie américaine : lorsque les ménages du Wisconsin ne parviennent plus à faire face à leurs échéances, c'est la Northern Rock, huitième banque britannique, ainsi que deux établissements bancaires régionaux allemands, qui se retrouvent en quasi-faillite. La baisse des investissements américains, accompagnée d'une diminution de la consom-

mation des ménages surendettés, va déclencher une chute généralisée de notre activité.

Critiques sans lendemain

Troisième dimension de la crise : le phénomène des "subprimes mortgage" rend plus difficile le financement des investissements nécessaires aux entreprises. Les banques, confrontées à des clients américains insolubles et constatant les défauts de notation des créances en circulation, se méfient des emprunteurs, même européens. Ceux-ci sont doublement pénalisés, car lorsqu'ils parviennent à négocier un crédit, ils doivent faire face au niveau élevé des taux d'intérêts décréés par la Banque centrale européenne. La compétitivité de nos entreprises s'en trouve fortement compromise.

Nicolas Sarkozy réagit de façon "hyperactive" en multipliant les déclarations très critiques à l'égard des instances chargées de la gestion de l'euro. « **Quelle initiative a-t-il prise ?** » pouvait-on entendre dans la bouche présidentielle à propos de l'inaction du président de l'euro-groupe et « **J'ai trouvé curieux d'injecter des liquidités sans baisser les taux** » en guise de reproche à l'encontre de la BCE.

L'Union européenne, en nous privant de notre souveraineté, a donc transformé la présidence de la République en "ministère de la parole critique sans lendemain". L'illusionnisme n'aura qu'un temps ; la vraie rupture consisterait à passer aux actes pour mener toutes les politiques nécessaires au redressement de la France, en abandonnant cette galère européenne dans laquelle nous sommes enfoncés. ■

Géopolitique de la francophonie

Si vous voulez disposer d'un tableau universel de la francophonie, de ses possibilités réelles – et de ses ennemis très actifs – il convient de lire de toute urgence le livre admirable d'Albert Salon : *Colas colo, Colas colère qu'inspirent l'intelligence, le savoir et un beau patriotisme.*

Un tirage limité chez l'Harmattan appelle un grand tirage, d'un million d'exemplaires, de salut public.

PERCEVAL

(1) Albert Salon : *Colas colo, Colas colère*. Éd. L'Harmattan, 5 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris, 25,50 euros.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

LE MONDE ET LA VILLE

NAISSANCE

● Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de **Nicolas KAYANAKIS** au foyer de nos amis M. Renaud Kayanakis et de M^{me} née Élodie Bouchez, Boulogne (Hauts-de-Seine), le 5 juillet 2007.

Le jeune Nicolas est le petit-fils de nos amis de longue date Nicolas Kayanakis ancien secrétaire général des Étudiants d'A.F. et M^{me}, à qui nous adressons nos bien vives félicitations, avec nos vœux de santé et de longue vie.

DÉCÈS Serge BOUTS

● Nous avons appris avec tristesse la mort de notre ami **Serge BOUTS** décédé dans sa 84^e année le 18 septembre 2007 à Paris.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 24 septembre en l'église Saint-François de Sales. Le souvenir de son épouse Christiane Bouts, décédée en 1973, a été rappelé pendant la cérémonie. Pierre et Marie-Gabrielle Pujo ainsi que Nicole Dalibert représentaient l'Action française.

Neveu de Maxime Real del Sarte, il appartenait à une famille où nous ne comptons que des amis. Au moment de sa retraite pro-

fessionnelle, il se mit au service de l'Action française et lui apporta un concours apprécié dans les services comptables. Cet homme discret, profondément dévoué, au jugement sûr, était un travailleur efficace. Les années passantes, nous le vîmes moins souvent dans nos bureaux, mais ce père de famille nombreuse n'en demeurait pas moins fidèle aux grandes manifestations de l'A.F., comme le Banquet annuel et le Cortège de Jeanne d'Arc auxquelles il invitait certains de ses enfants.

Nous prions ses huit enfants, Gérard et Agnès Vestiel, Laurent et Véronica Bouts, Xavier Bouts, Gaston et Odile Labouise, Christian et Clotilde Gauchy, Emmanuel et Manuela Bouts, Sophie Bouts, Christine Bouts, ainsi que ses vingt-et-un petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants, d'agréer nos sentiments de profonde sympathie, ainsi que nos prières pour le repos de son âme.

● Nous apprenons avec peine le décès le 17 août 2007, à l'âge de 85 ans, de notre ami fidèle et généreux **Jacques LACOSTE**, ancien expert en objets d'art auprès des Tribunaux..

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 20 août en l'église de Vaux-sur-Vienne en toute intimité.

À M^{me} Renée Lacoste son épouse, à ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-en-

fants, nous présentons nos condoléances et l'assurance de nos prières.

MESSE

● La messe pour le repos de l'âme de **S.M. la reine MARIE-ANTOINETTE** aura lieu le **dimanche 21 octobre 2007**, place de la Concorde, à 15 h 15. Elle sera célébrée par l'abbé Néri.

INFORMATION

● Une pièce réalisée, mise en scène et interprétée par **Marie PISTEKOVA** seule sur scène, **La dernière nuit de Jeanne d'Arc**, sera donnée les **samedi 6 et dimanche 7 octobre 2007** à 18 heures à l'Espace Georges Bernanos, 4, rue du Havre Paris 8^e (métro Saint-Lazare). Droit d'entrée : 15 euros ; enfants : 10 euros.

PETITE ANNONCE

● **JEUNE FAMILLE ROYALISTE** rech. appartement 2-3 pièces, 40-50 m², 900 euros par mois max, situé rive gauche. Tél : 06 18 48 01 88.

À LA REMORQUE DES AMÉRICAINS

En mars 1966, le général De Gaulle fit un éclat en annonçant que la France allait se retirer des organismes intégrés de l'O.T.A.N., l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Il ne voulait plus que notre pays dépendît des décisions prises par un organisme où les Américains occupaient une place prépondérante, même si la France y avait voix délibérative. Notre pays, à ses yeux, ne devait pas être entraîné dans un conflit avec l'U.R.S.S. ou ses alliés sur une seule décision américaine.

L'O.T.A.N. replia ses installations militaires en France sur la Belgique. La France n'en conservait pas moins une présence en son sein. Elle avait un pied dedans et un pied dehors ; il subsistait une coordination et une information réciproques entre notre pays et ses alliés.

En avril 1999, le traité arrivait à expiration, la France allait-elle le dénoncer en fondant désormais son alliance avec les États-Unis sur d'autres bases ? À cette époque les Occidentaux s'efforçaient d'exercer une pression sur la Serbie au profit des Albanais prétendument persécutés dans la province du Kosovo. Jacques Chirac, président de la République, accepta que l'armée française passât sous le commandement américain et conduisît les opérations.

Pourtant l'O.T.A.N. n'avait plus de raison d'être puisque l'U.R.S.S. n'existait plus et donc ne représentait plus un danger pour l'intégrité du territoire français et de l'Europe occidentale. La guerre du Kosovo, de mars à juin 1999 fut menée au service des intérêts américains. Nous lâchâmes les Serbes qui pourtant depuis 1914 étaient demeurés



PAR
PIERRE PUJO

les alliés de notre pays. Qui plus est les Américains dirigèrent les opérations pour réprimer la résistance des Serbes à la subversion entretenue à l'intérieur du Kosovo par les Albanais.

Alignement sur les États-Unis

En annonçant que la France effectue un pas de plus vers la réintégration de notre pays dans l'O.T.A.N., Nicolas Sarkozy s'aligne sur les États-Unis dans les Balkans et au Proche-Orient, cela ne sera pas sans conséquences diplomatiques. M. Sarkozy amorce une sorte de renversement des alliances. Non que les États-Unis étaient devenus nos ennemis parce que nous avions refusé de leur emboîter le pas lorsqu'ils avaient agressé l'Irak d'une façon inconsidérée.

Aujourd'hui la France tend à redevenir un partenaire privilégié des États-Unis. Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy sont d'accord sur cette orientation. Mais la France n'a rien à attendre d'un partenariat avec les États-Unis sinon à entrer dans leur empire. Nous devons prendre nos distances avec la Russie, avec la Serbie aussi. Rien ne prouve que nous garderons notre liberté d'action. M. Sarkozy nous assure que le rapprochement avec l'O.T.A.N. ne signifierait pas un alignement sur les États-Unis, mais serait compensé par le renforcement de la défense européenne. Certains ajoutent que l'adoption de la "constitution simplifiée" ferait apparaître une autorité politique et une diplomatie européennes en mesure de prendre en charge la défense de l'Europe. Les États-Unis auraient ainsi un contre-poids sur le continent. Cette perspective est un leurre. Il n'y aura pas de diplomatie indépendante de celle des États-Unis, ce sont eux qui représentent une force et les États rechercheront une alliance étroite avec eux.

La Constitution européenne, espérons-le, sera rejetée comme elle l'a déjà été en 2005. La France sauvegardera son indépendance et cherchera des alliés qui la renforcent et ne l'étouffent pas. Elle ne manque pas d'atouts, encore faut-il que ses dirigeants ne perdent pas confiance dans le rôle qu'elle est encore appelée à jouer sur la scène internationale. C'est hélas une constante depuis la Troisième République que la diplomatie française ne peut s'empêcher de se mettre à la remorque de l'étranger comme si nos politiciens avaient toujours besoin d'un tuteur. De Gaulle n'a constitué qu'une exception temporaire.

La France en minorité

● « *La gauche au service de la France* », tel est le titre de l'article de Jean-Pierre Chevènement dans le **MONDE** du 22 septembre. Un titre trop indulgent sur l'actualité, un peu optimiste s'il concerne les désirs de l'ancien ministre : la gauche n'a pas été souvent "au service de la France" dans le passé ! Ce n'est même pas son objectif essentiel.

Jean-Pierre Chevènement n'en a pas moins une vision juste de la situation de la France dans le monde aujourd'hui. Il écrit : « *Dans l'Europe à vingt-sept, la France n'est pas structurellement majoritaire. Elle doit nouer des alliances avec les petits pays européens, et renforcer ses partenariats avec de grandes puissances comme la Russie, le Brésil,*

LE CRÉNEAU

l'Inde, la Chine et même si ce n'est pas aujourd'hui à la mode, en créer avec la Turquie et l'Iran. La France doit enfin rester fidèle à sa vocation méditerranéenne et africaine. C'est ainsi et non en nous alignant sur la politique de George W. Bush qu'une gauche républicaine pourra donner à la France les marges de liberté qu'aujourd'hui elle a perdues ou est en train de perdre. ».

Tartufferies démo-chrétienne

● **MARIELLE DE SARNEZ**, vice-présidente du **MODEM**, l'officine électorale de François Bayrou, répond aux questions de Pascal Galinier à l'occasion du **Forum des Démocrates** dans **MATIN PLUS** (13/9/07) (journal gratuit publié par

le Monde) à propos de la "politique d'ouverture" de Sarkozy : « *Ça ressemble à ce que François Bayrou proposait. Mais ce n'est pas du tout fait dans le même esprit. Pour Nicolas Sarkozy, c'est d'abord une manœuvre politicienne. Il veut assécher la gauche, pas l'associer. La véritable ouverture, c'est de rassembler les Français, même s'il ne sont pas de votre bord, pour rendre possibles les réformes dont le pays a besoin. Et de le faire sans arrière-pensées politiciennes.* »

Parce que François Bayrou et ses amis centristes n'ont pas d'arrière-pensées politiciennes en recherchant l'alliance avec ce qui reste des socialistes...

Toujours aussi Tartuffes, les démocrates-chrétiens.

Jacques CEPOY

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Soixante euros... ou davantage

■ Nous poursuivons dans le dossier de ce numéro notre enquête sur "Nation et souveraineté" – un thème particulièrement actuel. Il débouche sur un grand débat qui touche à l'existence même de la France.

M. Sarkozy et M. Fillon tentent de l'esquiver. À l'Action française, nous le ramenons à l'essentiel sans chercher à faire de l'esbroufe.

L'AF doit pouvoir continuer à s'exprimer et à faire connaître la vérité politique malgré la dureté des temps. Pour cela elle a besoin d'une aide généreuse de la part de ses amis.

Nous avons proposé à ceux de nous adresser soixante eu-

ros correspondant aux soixante bougies de l'anniversaire du journal que nous célébrons cette année. Beaucoup ont répondu positivement mais ce n'est pas suffisant. Continuez à nous aider. Il nous faut porter la souscription à **55 000 euros**. Pour toute somme

de soixante euros (ou davantage) qui nous sera versée, nous adresserons une belle reproduction photographique grand format du Comité directeur en 1908.

Merci d'avance !

P.P.

* *N.B. Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.*

CSA

François Hollande a eu raison de demander au CSA de se pencher sur la question de « l'omniprésence » de Nicolas Sarkozy dans les médias. En dehors des campagnes électorales, la règle du CSA était de réserver un tiers du temps de parole au gouvernement, un tiers à la majorité et un tiers à l'opposition. Parce que les précédents hôtes de l'Élysée étaient plus discrets, on n'avait jamais songé à limiter le temps de parole du président de la République ! Même en Russie, le président est moins présent à la télévision. Il n'y a que les chefs d'État nord-coréens qui battent Nicolas Sarkozy sur le terrain de l'omniprésence médiatique !

FMI ou RMI ?

Envoyer Dominique Strauss-Kahn au FMI n'est pas suffisant pour s'en débarrasser : on pourrait imaginer qu'il revienne avant 2012 avec l'aura que lui confèrera sa stature internationale. Ce qui empêchera DSK de redevenir un adversaire de Nicolas Sarkozy, c'est son salaire mirobolant : 420 000 dollars (295 000 euros) par an, totalement défiscalisé, et une "allocation forfaitaire pour frais" de 75 000 dollars (53 000 euros). Après quelques années à ce régime, il ne sera plus très crédible pour venir plaider la cause du petit peuple des ouvriers, salariés, retraités... Le FMIste pourra-t-il défendre les RMIstes ?

CUMUL

Lorsqu'on est maire d'une ville de 49 000 habitants, député, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, a-t-on encore un peu de temps pour être avocat d'affaires ? Jean-François Copé, adepte du "travailler plus pour gagner plus", répond oui en redevenant avocat d'affaires. Il pourra ainsi agrémenter l'ordinaire au-delà de ses 7 100 euros mensuels d'indemnités d'élu et assure qu'il ne travaillera pas sur les dossiers concernant directement l'État que traite le cabinet d'avocats qu'il rejoint. Dans un pays où le futur secrétaire d'État aux Sports fait de la pub pour du jambon, on ne s'étonne plus de rien. Bravo M. Copé ! Vous montrez le bon exemple aux travailleurs qui se plaignent d'une baisse de leur pouvoir d'achat : ils n'ont qu'à cumuler plusieurs emplois !

ABSENTS

L'amendement Mariani sur les tests ADN a ému une large partie de l'opinion publique. De quoi, sans doute, provoquer une forte mobilisation des députés qui incarnent la représentation nationale. Eh bien non ! Il ne s'est trouvé que 142 députés, soit moins du quart de l'Assemblée, présents dans l'hémicycle lors du vote de l'amendement. Et seulement 23 députés, vers 4 h 20 du matin, pour adopter l'ensemble de la loi. Lorsque la commission Balladur proposera de réduire les pouvoirs du Parlement pour fabriquer un régime présidentiel, les Français, qui savent que leurs députés ne servent plus à grand chose, ne lèveront pas le petit doigt...

Guillaume CHATIZEL

ROSELYNE BACHELOT

La betterave

La sordide galerie des trognes de nos politiciens républicains n'avait guère besoin d'une horreur de plus, et pourtant, M^{me} Bachelot est venue rajouter sa bobine de betterave entre le navet Chirac, l'endive frisée Sarkozy et l'asperge De Gaulle, ce qui prouve à l'évidence que la famille dite "gaulliste" est décidément riche en légumes.



Roselyne est tombée dans la politique dans sa plus tendre enfance...

Il est vrai que Roselyne était tombée dans la politique depuis sa plus tendre enfance, papa ayant été en son temps député du Maine-et-Loire. Les coulisses du Palais Bourbon n'avaient donc pas de secrets pour la demoiselle si bien qu'elle chaussa naturellement les pantoufles du paternel quand celui-ci préféra aller taquiner le goujon plutôt que de faire la sieste sur les bancs de l'Assemblée nationale...

Après avoir été vice-président de la région Pays de la Loire durant trois ans, où elle brilla plus par ses tenues vestimentaires que par ses capacités à exercer sa fonction, Rafar-nain eut la singulière idée de l'inviter à jouer la Blanche Neige de l'écologie dans son gouvernement en 2002. Là encore, elle tint parfaitement son rôle de miss tapisserie avec sourire de demi-queue automatique. Vêtue de tailleurs aux couleurs surprenantes, accumulant les déclarations aussi creuses que des

tuyaux d'orgues, elle se tailla bien vite une réputation de gentille fille simplette égarée par mégarde parmi les meubles d'un ministère.

Mais M^{me} Bachelot a tout de même des convictions : elle fait partie depuis fort longtemps de la meute des grognasses empantonnées, défendant bec et ongles les revendications féministes les plus avancées. En effet, comment ne pas être pour la parité ? Ce serait tellement "ringard" ! Sa prise de parti en faveur du PACS en 1998 lui valut d'ailleurs d'entrer dans le sérail chiraquien. Ce qui prouve sans doute qu'un certain courage l'habite, celle-ci n'hésitant pas à hennir contre les positions jugées rétrogrades de son propre camp politique.

À partir de ce moment, comment ne pourrait-elle pas aussi défendre le fatras de bitophiles et bitophobes ? Une lutte tellement "tendance" ! D'ailleurs ne se gargarise-t-elle pas de faire avancer les esprits "dans le bon sens" sur ce sujet à l'UMP ? Chose amusante, les propos de Christian Vanneste concernant les homosexuels amenèrent cette perruche à piailler de toutes ses forces afin de réclamer l'exclusion de l'infâme homophobe ! Comme quoi, être dans le vent rime fort bien avec sectarisme.

Longtemps soutien inconditionnel de Chirac, la trahison ne l'a pas effrayée... Il faut dire qu'il faut parfois savoir mettre le prix pour obtenir un maroquin... D'ailleurs la voilà membre du club des groupies officielles de notre cher président... Certes nous ne lui envions guère cet honneur, même si cela nous permet de savourer son incontinence verbale avec d'autant plus d'inquiétude que l'humour rejoint souvent sa pensée... Elle a dit, au sujet de Ramada Yadé, autre ministre du gouvernement : « Elle est femme et noire. Elle va être promue. Heureusement qu'elle n'est pas lesbienne et handicapée, elle serait Premier ministre ». Au secours ! ■

Délinquants et victimes à la carte

« Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs. » La déconfi-

Le Français moyen ne fait pas vendre.

ture extrême de nos sociétés "instantanéistes", consuméristes et libertaires, nous pousse à inverser, pour l'actualiser, cette célèbre morale de Lafontaine : « Selon que vous serez blanc ou noir, de gauche ou de droite, vous n'aurez pas droit au même traitement judiciaire et médiatique. » Les critères sont ainsi posés pour effectuer le choix de ses délinquants ou des ses victimes. Quid du sort de Michel Lajoie, ce militant "nationaliste", enfermé depuis vingt ans dans les geôles de la République pour avoir stupidement provoqué, en novembre 1987, un attentat (heureusement sans victime) dans un café maghrébin du Petit Quevilly ? À l'époque des faits, il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de dix-huit ans. C'est le 25 octobre que le tribunal d'application des peines de Troyes se prononcera sur sa liberté probatoire pour une durée de sept ans.

Hormis son comité de soutien qui se bat pour le faire élargir, et les officines spécialisées dans la "chasse aux nazis" qui militent pour son enfermement *ad vitam*, personne ne se soucie guère de celui que d'aucuns ont pu appeler, peut-être abusivement, un "prisonnier politique". Prisonnier idéologique serait plus juste. Car, lorsqu'il s'agit de libérer, fût-ce à moitié, d'ex-vrais terroristes, à l'instar de Nathalie Ménigon ou de son mari, Jean-Marc Rouillon, tous deux fondateurs et membres d'Action directe et condamnés ensemble, avec trois autres membres (Joëlle Aubron, Georges Cipriani et Régis Schleicher), pour les assassinats du P-DG de Renault, Georges Besse (le 17 novembre 1986), et du général René Audran

par Aristide LEUCATE

(le 25 janvier 1985), la classe politico-médiatique se fait subitement plus complaisante. Louant, avec des trémolos dans la voix, les anciens modèles de leur jeunesse "soixantuitarée", tel ancien ministre socialiste, tel député couleur "pastèque" (vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur) ou tel journaliste de *L'Huma* ou de *France Inter* "interpelle" l'opinion en lui bourrant le crâne sur les conditions "injustes-et-inhumaines" du système pénitentiaire français.

Grandes consciences

Au seul motif (un peu léger, non ?) qu'il est un prisonnier modèle, les grandes consciences font également pression pour la remise en liberté du chanteur, ex-chef du



Nathalie Ménigon
La justice moins sévère avec l'extrême gauche

groupe rock-punk Noir Désir, Bertrand Cantat, lequel serait pris sous contrat par la compagnie Universal. Croyez-vous que l'on serait aussi magnanime avec un chanteur de rock identitaire ? Poser la question c'est y répondre, d'autant que l'on serait moins indulgent à l'encontre de ce dernier qu'à l'encontre d'un pédophile condamné à (seulement ?) quatorze ans de prison pour le viol d'une fillette de 11 ans !

Il existe manifestement des délinquants plus fréquentables que d'autres. Mais, de façon inversement proportionnelle, il en est des

victimes comme de certains délinquants. Il arrive souvent, en effet, que parmi celles-ci, quelques-unes soient plus dignes d'intérêt que d'autres. Ainsi le procès des deux incendiaires présumés qui, le 28 octobre 2006 à Marseille, ont mis le feu à l'autobus dans lequel se trouvait une étudiante franco-sénégalaise, la brûlant grièvement, expose-t-il à la vive lumière des projecteurs et des paparazzi avides de scoops la désormais célèbre Mama Galledou qui n'en demandait certainement pas tant.

Victimes et audimat

Bien sûr, on ne peut rester insensible à l'incommensurable douleur physique et morale qui affecte cette jeune personne ainsi que sa famille. Pourtant, combien de petits vieux, de citoyens moyens, de commerçants qui ne demandent rien à personne, se font-ils agresser, voler, mutiler voire, parfois, massacrer dans l'indifférence médiatique la plus générale ? Qui pleurniche sur ceux de nos compatriotes qui retrouvent leur voiture carbonisée, au lendemain d'émeutes urbaines ? (C'est vrai, quoi ! nos "jeunes" s'ennuient !) Qui compatit au sort de ces parents qui vivent dans la terreur que leur progéniture se fasse racketter, attaquer, enlever et/ou violer à la sortie des écoles ou dans les supermarchés, aires d'autoroutes et autres jardins publics ?

À la vérité, tout le monde pourritico-radiotélévisuel s'en fiche pour la simple raison que le Français moyen, surtout si c'est un honnête travailleur dont l'apparence vestimentaire (?) laisserait supposer qu'il est de droite (?!!), ne fait pas vendre. La compassion médiatique est sélective et les larmes (de crocodile) se monnayent à prix d'or sur l'autel de l'audimat. En somme, victimes et criminels sont devenus des objets de consommation courante, interchangeables et périssables (pour ne pas lasser).

aleucate@yahoo.fr

17^e MARCHÉ POUR LA VIE

organisée par Renaissance Catholique

Samedi 13 octobre 2007

Marche aux flambeaux

de Notre-Dame des Victoires
au Sacré-Cœur de Montmartre

Rendez-vous devant Notre-Dame des Victoires
place des Petits-Pères Paris 2^e (métro Bourse)

18 heures :

cérémonie et prières de départ

18 h 30 :

départ de la Marche aux Flambeaux

20 heures :

arrivée au Sacré-Cœur (métro Anvers)
Salut du Saint-Sacrement.

CARLA DEL PONTE EN ÉCHEC

● **Stéphanie Maupas** retrace dans le MONDE (7/9/07) les mésaventures de M^{me} Carla Del Ponte, "procureure "auprès du Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (T.P.I.Y.) depuis qu'elle fait la chasse aux deux dirigeants bosno-serbes, le président Karadzic et le général Mladic. Cela dure depuis dix ans... Elle cite un ouvrage de Florence Hartmann, ex "porte-parole" de M^{me} Del Ponte : « M^{me} Del Ponte décide, en 2002, de constituer sa propre cellule de recherche et rassemble 150.000 euros afin de "ne plus dépendre des Occidentaux". Mais nouvelle déconvenue, en 2004. Elle avait appris "la mise sous surveillance policière de Karadzic et son arrestation imminente [...]". "Les Serbes ont fait appel à la France pour assurer le transfert jusqu'à La Haye. Au grand dam des Américains, qui interviennent auprès des Serbes pour suspendre l'opération", écrit l'auteur.

Quand les limiers du T.P.I.Y. retrouvent la trace de Karadzic à la frontière serbe, "l'information est immédiatement transmise au commandant de la S.F.O.R. (forces de l'O.T.A.N. en Bosnie) à Sarajevo". "Quelques heures plus tard, un hélicoptère survole la zone, alertant ainsi Karadzic". Nouvelle fuite. »

Non seulement les Américains mais plusieurs pays européens entravent la chasse aux dirigeants bosno-serbes. Malheureuse Carla Del Ponte ! Elle va quitter prochainement ses fonctions. « Le Conseil de sécurité, lui, a programmé pour 2010 la fermeture du T.P.I.Y. », conclut Stéphanie Maupas qui semble déplorer que deux "criminels de guerre" échappent aux poursuites pénales... Mais quelle valeur a cette "justice" internationale que les vainqueurs infligent aux vaincus ?

Jacques CEPOY

**LETTRE
DU DUC D'ANJOU
AUX DÉPUTÉS**

Paris,
le 17 septembre 2007

Mesdames et
Messieurs
les Députés,

« *L'opinion française commence à s'émouvoir d'un projet de loi portant ratification du traité dit "Protocole de Londres", qui doit vous être présenté dans les prochains jours. Il apparaît, lorsqu'on considère la question dans toutes ses dimensions, que cette dernière ne saurait être réglée sans un débat public. Tous ceux qui ont eu, dans notre Histoire, la charge des affaires du pays savent que la précipitation peut être mauvaise conseillère, surtout lorsqu'il n'y a pas de véritable urgence. Il importe de considérer l'intérêt à long terme de la France.*

Dans le cas présent, il s'agirait d'abolir, par une voie détournée, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539. Cette ordonnance, toujours en application, impose la langue française pour tout document officiel. Le Protocole de Londres, s'il était ratifié, annihilerait cette volonté française, vieille de cinq siècles et qui a si bien su protéger notre langue.

Il semble par ailleurs que l'intérêt des entreprises françaises risque d'être gravement atteint par ce texte, comme le confirment plusieurs spécialistes des brevets d'invention et contrairement à une présentation unilatérale qui a pu en être faite.

C'est pourquoi, soucieux du rayonnement de la langue française comme du développement de nos entreprises et de la créativité de nos chercheurs, je vous demande, pour l'intérêt supérieur de la France, de ne pas ratifier le Protocole de Londres. Il faudrait prendre le temps d'élaborer une formule qui permette de sauvegarder à la fois le statut de la langue française et les intérêts véritables de notre pays et de ses acteurs économiques. »

Prince Charles-Philippe
d'ORLÉANS,
Duc d'ANJOU

Il faut rejeter le protocole sur les brevets !

L'Assemblée nationale a ratifié le 26 septembre le protocole de Londres qui supprime l'obligation de traduire en français les brevets européens. Ils pourront être déposés dans l'une des trois langues officielles de l'Office européen des brevets (anglais, français et allemand) et non plus obligatoirement dans chacune des langues des trente-deux pays membres de l'organisation.

Les souverainistes font campagne depuis longtemps contre la ratification de ce Protocole qui entraînera des frais supplémentaires de traduction pour les P.M.E. françaises. Le député Nicolas Dupont-Aignan a déclaré ces jours derniers : « **C'est un mensonge de faire croire que le français serait magnifié ; dans les faits, ce sera la généralisation de l'anglais** ».

S.A.R. le prince Charles-Philippe d'Orléans, Duc d'Anjou, qui participait le 13 septembre à la séance du Forum pour la France tenue dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, a pris position contre



Le duc d'Anjou met en garde contre la ratification du protocole de Londres.

la ratification et annoncé l'envoi d'une lettre adressée à tous les députés pour leur demander de s'opposer à la ratification. On en trouvera le texte ci-dessous. Par ailleurs, on lira le texte d'une lettre du député de la Vendée Jean-Luc Prével, adressée à M^{me} Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, ainsi que celui de la question écrite qu'il a déposée auprès du secrétaire d'État, chargé des entreprises et du commerce extérieur.

Après les députés, les sénateurs vont avoir à débattre de la ratification. Le combat n'est pas terminé. Il n'y a pas urgence à clore le débat : actuellement, dix-neuf pays européens n'ont pas ratifié le protocole. Les défenseurs du français ne manquent pas d'alliés !

P.P.

Question écrite du député Jean-Luc Prével

**Propriété intellectuelle
(brevets - brevets européens - traduction en français - maintien)**

3897. – 4 septembre 2007. – Jean-Luc Prével attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur sur la ratification du protocole de Londres. En effet, si l'application de ce texte est souhaitée par les multinationales pour réaliser une économie substantielle, il inquiète fortement les P.M.E.-P.M.I. qui ne disposent pas d'un service interne de traduction, ainsi que les traducteurs, qui craignent pour leur emploi. Le protocole de Londres semblerait ne pas corriger le déficit de la France en matière de dépôts de brevets, mais au contraire, rendre aux P.M.E. françaises la tâche plus difficile et coûteuse, en les obli-

geant à traduire à leurs frais les brevets en anglais et en allemand qui leur sont opposés. Le potentiel d'économies réelles apparaîtrait faible. L'économie résultant de l'abandon des traductions par quelques pays européens, dont la France, pourrait se traduire par de telles conséquences que certains doutent de son bien-fondé. D'autres sources d'économies existent, immédiates (annuités) ou futures (traduction assistée par ordinateur), qui préserveraient le rayonnement du français ainsi que l'équilibre entre les droits des brevetés et ceux de leurs concurrents. En outre, tous les pays participant à l'accord garderaient le droit d'exiger qu'en cas de litige

fondé sur un brevet une traduction complète du brevet soit fournie par le titulaire dans la langue nationale du pays. Cependant, on peut se demander comment un tribunal pourrait y juger d'une contrefaçon d'un titre en langue étrangère sur la base d'un texte traduit après coup, par exemple après une saisie effectuée chez le concurrent. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour réconcilier les intérêts des entreprises, des innovateurs et ceux de leurs conseils et prestataires et comment il entend promouvoir la diversité culturelle et linguistique de l'Europe. ■

LE DUC D'ANJOU SUR LES ONDES DE RADIO-COURTOISIE

Le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou, sera l'invité d'Henri Fouquereau pour son émission de Radio-Courtoisie le jeudi 4 octobre de 18 à 21 heures.

NE MANQUEZ PAS L'ÉCOUTE !

Et prenez la bonne longueur d'ondes (95,6).

Les auditeurs pourront intervenir dans l'émission en téléphonant au 01 46 51 00 85 ou 01 45 51 21 82.

**LETTRE DU DÉPUTÉ
JEAN-LUC PRÉEL
AU MINISTRE
CHRISTINE LAGARDE**

« *...Si l'application de ce texte est souhaitée par les multinationales pour réaliser une économie substantielle, il inquiète fortement les P.M.E.-P.M.I. qui ne disposent pas d'un service interne de traduction, ainsi que les traducteurs qui craignent pour leur emploi.*

Le Protocole de Londres semblerait ne pas corriger le déficit de la France en matière de dépôts de brevets, mais au contraire, rendre aux P.M.E. françaises la tâche plus difficile et coûteuse, en les obligeant à traduire à leurs frais les brevets en anglais et en allemand qui leur sont opposés. Le potentiel d'économies réelles apparaîtrait faible. L'économie résultant de l'abandon des traductions par quelques pays européens, dont la France, pourrait se traduire par de telles conséquences que certains doutent de son bien-fondé. D'autres sources d'économies existent, immédiates (annuités) ou futures (traduction assistée par ordinateur), qui préserveraient le rayonnement du français ainsi que l'équilibre entre les droits des brevetés et ceux de leurs concurrents.

En outre, tous les pays participant à l'accord garderaient le droit d'exiger qu'en cas de litige fondé sur un brevet, une traduction complète du brevet soit fournie par le titulaire dans la langue nationale du pays. Cependant, on peut se demander comment un tribunal pourrait juger d'une contrefaçon d'un titre en langue étrangère sur la base d'un texte traduit après coup, par exemple après une saisie effectuée chez le concurrent.

En conséquence, je souhaiterais que vous me précisez les mesures que le gouvernement entend prendre pour réconcilier les intérêts des entreprises, des innovateurs et ceux de leurs conseils et prestataires et comment il entend promouvoir la diversité culturelle et linguistique de l'Europe. »

Jean-Luc PRÉEL

La tombe du maréchal Pétain vandalisée

■ Pour la troisième fois en quelques années, la tombe du maréchal Philippe Pétain, au cimetière de Port-Joinville à l'île d'Yeu, a été profanée dans la nuit du 18 au 19 septembre. Une croix a été cassée, des décorations funéraires de tombes avoisinantes jetées et le contenu d'une poubelle renversé sur la tombe du Maréchal qui mourut ici le 23 juillet 1951 à l'âge de 95 ans.

Un tel acte de vandalisme n'est évidemment pas innocent, les commandi-

naires n'ont d'autre but que d'entretenir un climat de haine en ne permettant pas de reposer en paix à celui qui fut le vainqueur de Verdun en 1917 et le Chef de l'État français de 1914 à 1944 dans les années les plus tragiques de notre histoire.

Le pèlerinage du souvenir prévu depuis longtemps pour le samedi 22 septembre a ainsi revêtu le ton d'une cérémonie de réparation. Y ont participé notamment l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France de la Fra-

ternité sacerdotale Saint-Pie X, et l'abbé Xavier Beauvais, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, renouvelant la démarche accomplie par Mgr Marcel Lefebvre le 13 avril 1987 réclamant qu'honneur et considération soient rendus au Maréchal.

De son côté le général Jacques le Grougnec, président de l'Association pour Défendre la Mémoire du Maréchal Pétain, s'est porté partie civile contre les profanateurs.

M.F.

**POUR
UNE NOUVELLE
DICTATURE
EN IRAK**

● **GEORGES MALBRUNOT**, grand reporter du FIGARO (15-16/9/07) souligne que les Américains, sous le choc des réalités, sont conduits à réviser bien de leurs conceptions sur la façon de régler le problème irakien. Ainsi, « ils ont fini par redécouvrir le rôle stabilisateur des tribus, auxquelles des armes sont désormais livrées, contre al-Qaïda. Discrètement, le Pentagone coopte également des insurgés sunnites, inquiets eux aussi de la mouvance terroriste. Sur le terrain, l'agence américaine de développement et les Provincial Reconstruction Team multiplient les micro-projets pour regagner les cœurs de ceux que les G.I. avaient souvent malmenés, à leur arrivée à Bagdad, après la guerre qui renversa Saddam Hussein en 2003. Tardivement les responsables américains découvrent les données incontournables de la société et de l'histoire irakiennes. »

Plus loin, le rédacteur du Figaro cite une journaliste américaine : « Les Américains sont prisonniers de leurs péchés originels et de leur politique sélective en faveur des Kurdes et des chiïtes » constate Alexandra de Hoop Scheffer, spécialiste de la politique américaine en Irak. Ils peuvent difficilement reconnaître leurs erreurs, en convoquant une conférence internationale pour remettre à plat le processus [...] Du magma irakien, certains laboratoires d'idées, désespérément en quête de solutions, attendent l'émergence d'un national union dictatorship, une "dictature d'union nationale", un "Saddam soft" en quelque sorte, qui saurait recoller les morceaux de la mosaïque irakienne. Quel spectaculaire revirement ! Les États-Unis commencent à regarder l'Irak pour ce qu'il est et non pour ce qu'ils auraient souhaité qu'il soit. Loin d'être devenue une démocratie, l'ancienne Mésopotamie est un pays en lambeaux... »

Que les Américains en viennent à envisager une "dictature" mesure leur aveuglement et le démenti que les faits leur ont apporté. Leur péché originel, c'est le messianisme démocratique.

Jacques CEPOY

Les tribulations new-yorkaises de M. Ahmadinéjad

Comme prévu, le périple américano-onusien du président de la république islamique d'Iran n'est pas passé inaperçu.

Nicolas Sarkozy a coupé l'herbe sous le pied des islamistes et ouvert un chantier qui pourrait être prometteur.

Son voyage a surtout donné lieu à une rude bataille de communication – ou plutôt de propagande – entre Washington et Téhéran. Vainqueur inattendu de cette épreuve : Nicolas Sarkozy !

On avait préparé une "grande" conférence pour Ahmadinéjad à la prestigieuse université de Columbia. Étrange attitude d'une grande université réputée libérale et très influencée par la diaspora juive américaine. Le personnage a bien fait les choses. Répétant la litanie habituelle de la propagande islamiste,

il avait centré son discours sur l'absence de l'homosexualité en Iran islamiste ! Les nombreux manifestants, dont beaucoup d'Iraniens, n'avaient qu'à brandir les photos des dizaines de personnes pendues dans les rues récemment pour "crime d'homosexualité". Le fiasco fut complet.



Ahmadinéjad devra compter avec la fermeté de Nicolas Sarkozy...

À la tribune de l'O.N.U., le président iranien a surtout insisté sur la crise nucléaire, arguant que le dossier était clos, que le débat n'avait pas lieu d'exister. Ses conseillers en communica-

tion semblent vraiment maladroits.

Sur ces faits, cependant que nul n'ignore, que la bombe iranienne est pour dans un an à dix-huit mois, et que Téhéran ne cherche qu'à gagner un répit, les discussions commencées.. le 21 mai dernier pour une nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le sujet continuent. On ne pourrait mieux rendre service à Téhéran.

Nucléaire civil ou militaire ?

L'inattendu, surtout aux yeux de l'opinion en Iran et dans la région, est venu du président de la République française, Nicolas Sarkozy.

Toute la propagande maladroite orchestrée par Washington depuis deux ans était et reste concentrée sur le danger du nucléaire iranien. Nous avons souligné dans ces colonnes cette faute de communication que la propagande de Téhéran exploite auprès de son opinion. Non sans

succès. Or, ce n'est guère le nucléaire civil qui est en jeu et dénoncé, mais la bombe nucléaire que le régime de Téhéran prépare activement.

Nicolas Sarkozy a fait une proposition qui a immédiatement frappé l'opinion dans la région : la mise en œuvre d'un plan international pour doter tous les pays de la région qui le souhaiteraient de centrales nucléaires en conformité avec la Convention de Vienne.

C'était très bien joué, cela a coupé l'herbe sous le pied des islamistes et ouvert un chantier qui pourrait être prometteur. Malgré l'immense écho favorable provoqué en Iran et dans la région, l'idée n'a pas été mise en valeur par les médias occidentaux, même ceux destinés à la région. On le regrettera.

Cela étant, après son échec new-yorkais, le président iranien s'en est allé trouver son "frère" – c'est ainsi qu'il appelle Hugo Chavez – à Caracas. L'un et l'autre dilapident leurs revenus pétroliers non pour leur pays, mais au service de la révolution, ou de la subversion. ■

Turbulences en Birmanie

Parvenu à l'indépendance en 1947, dont le héros fut le général Aung San, père de M^{me} Aung Sang Suu Kyi, symbole de l'opposition en Birmanie, ce pays vit sous une dure dictature militaire depuis 1962.

Le régime birman n'est guère fréquentable. Il ne faudrait pas rester inerte devant la situation de ce pays.

L'instaurateur de cette dictature fut le général Ne Win qui régna sur le pays pendant vingt-six ans. Père de "la voie birmane du socialisme", Ne Win était, comme Nasser, Kassem d'Irak, Boumedienne et quelques autres de son espèce, admiré et adulé de la gauche intellectuelle occidentale. Son régime était proche de l'U.R.S.S. et de la Chine.

Un protectorat chinois ?

Après sa disparition en 1988, des élections supposées devoir mettre le pays sur la voie de la démocratie débouchèrent à deux reprises sur une certaine anarchie et la junte militaire, actuellement présidée par le général Than Shaw, reprit le pouvoir.

Le régime birman n'a rien de sympathique. C'est une dictature

dure, guère un régime totalitaire depuis la disparition de Ne Win. Il s'appuie sur une armée forte, un demi-million, équipée principalement, mais non exclusivement, par la Chine.

Le pays est riche, très riche : pétrole, gaz, métaux précieux, diamants. Pourtant la pauvreté y règne, mais non la misère. Les projets des travaux publics et d'équipement sont assez impressionnants. Les généraux de la junte se sont fait construire "leur" capitale, loin de Rangoun. L'état-major, les services administratifs, le pouvoir politique et naturellement la présidence y sont confortablement installés. Bien à l'abri des mouvements de foule et des manifestations de rue.

Le régime birman est un régime fermé, replié sur lui-même. Les étrangers, touristes peu nombreux et hommes d'affaires, y sont admis, mais sous contrôle. Ce n'est pas la Corée du Nord, ni le Laos, mais on n'en est pas loin.

Plus de la moitié des échanges extérieurs du pays se font avec la Chine et moins de 1 % avec la France. La Chine constitue le principal soutien du régime birman. Avec l'Inde, la Thaïlande, la Russie et quelques grandes multinationales, pétrolières surtout, qui font des "affaires" juteuses avec le pays et les hommes de la junte et n'ont aucun intérêt à la déstabilisation de la Birmanie.

Les manifestations anti-gouvernementales ont commencé par suite de l'augmentation des prix des produits pétroliers. Elles ont été largement encouragées

par certains milieux occidentaux et surtout par une forte campagne médiatique.

Le régime peut tenir

Néanmoins, au delà des condamnations verbales, l'Occident qui a probablement voulu faire un geste désagréable, ou envoyer un "message", à la Chine, ne peut faire grand-chose.



À quoi servirait une audience accordée à tel chef de l'opposition en exil ou une condamnation du régime par M^{me} Rama Yad ou par le numéro 2 du département d'État ?

Le régime birman n'est peut-être pas fréquentable. Mais cela lui importe peu. Il y a d'autres régimes encore pires que les puissances occidentales, pour diverses raisons, parfois justifiables, tolèrent et même fréquentent ouvertement.

La répression des manifestations hostiles au régime, principalement menées par les bonzes, a été sanglante à Rangoun. On parle au moins d'une vingtaine de victimes et de nombreuses arrestations. La Birmanie profonde n'a pas bougé, l'armée est solide, la junte sans scrupule et l'appui du puissant voisin chinois et de la Thaïlande ainsi que la neutralité russe acquis. Le régime pourrait donc tenir et durer. N'empêche, il ne faudrait pas rester inerte devant la situation de ce pays, mais souhaiter son évolution pacifique.

Ce lundi matin, au moment où nous écrivons, les manifestations à Rangoun semblent s'essouffler. Un émissaire des Nations-Unis est arrivé à Rangoun où il a pu rencontrer librement pendant une heure M^{me} Aung San Suu Kyi, que les médias occidentaux avaient déclaré être mise en prison et déportée dans une lointaine caserne provinciale.

Rien d'important ne semble devoir se produire à court terme ; une révolution de palais à l'intérieur de la junte n'est pas totalement exclue. Elle pourrait venir d'une prise en compte du mécontentement populaire et des protestations des bonzes, mais aussi de pressions exercées par les amis asiatiques du pays, la Chine avant tout, l'Inde et la Thaïlande. Les déclarations américaines, françaises ou les prises de position de certains intellectuels occidentaux ont, malheureusement, très peu d'influence sur la région et surtout dans ce pays fermé !

P. N.



INCARNER LA SOUVERAINETÉ

Nous publions aujourd'hui la deuxième partie de notre dossier consacré à analyser en profondeur les concepts de nation et de souveraineté, afin de fournir à nos amis l'arsenal intellectuel nécessaire dans les combats qui nous attendent au service de la France.

Nous remercions pour leur participation à cette réflexion Aristide Leucate, le professeur Michel Michel, M^{me} Élie Hatem, Pierre Hillard, ainsi que les personnalités ayant accepté de répondre à notre enquête : Jean-Marie Le Pen dans notre dernier numéro, Paul-Marie Coûteaux dans celui-ci.

Nous ne prétendons certes pas avoir épuisé le débat, qui durera tant que pèseront les menaces sur l'indépendance de la France. Nous espérons toutefois avoir attiré l'attention de tous ceux, républicains ou royalistes, que l'avenir de notre pays inquiète, sur le fait que la souveraineté nationale, pour demeurer ce qu'elle est par nature : préservée des querelles de partis, située au-dessus des humeurs de l'opinion, pérennisée de génération en génération, doit être incarnée à l'image des familles qui constituent la nation.

La nation, communauté historique de destin, est tout simplement une famille de familles et la souveraineté ne peut être en péril quand le pays vit au rythme des battements de cœur d'une lignée dont les bonheurs et les malheurs se confondent avec ceux de tous les pères de famille de ce pays.

Dans "l'Europe" mercantile et sans âme qui prétend nous régenter, la France est assurément plus menacée de disparition que ne le sont les six pays de l'Union européenne vivant en monarchie et gardant ainsi toujours sous les yeux, en dépit des aléas de leur politique intérieure, le symbole de leur unité et de leur continuité.

Poser la question du régime est plus que jamais un devoir de salut public.

M.F.

La quadrature du cercle

par **Michel FROMENTOUX**

Aristide Leucate, dans la première partie de ce dossier, a parlé avec juste raison du « bouleversement copernicien » que représenta la Révolution de 1789, provoquant la dégénérescence de la notion même de souveraineté. Son raisonnement impeccable se fondait sur l'article 3 de la fameuse Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Est-il possible de concilier la souveraineté nationale avec les principes de 1789 ?

C'est pourtant quand même sur ce paragraphe que s'appuient certains de nos amis souverainistes pour défendre l'indépendance de la France. Ils vont jusqu'à y voir un prolongement de l'adage de l'Ancien Régime : « Le roi est empereur en son royaume. » On se trouve ici devant une difficulté qu'il importe de résoudre sans, bien sûr, remettre en cause ni la fidélité ni la sincérité de ces Français résolus et fiers de l'être.

Contrat entre individus

Il importe d'abord de se demander si le mot nation est employé par les auteurs du fameux article 3 dans un sens acceptable. La réponse est dans le contexte, celui de la Déclaration des Droits de l'homme, dont nous ne cessons de rappeler après nos maîtres qu'elle se rapporte à un Homme désincarné, coupé de toute racine comme de toute transcendance. Il s'ensuit que toute communauté réunissant de tels hommes, même si l'on se permet de lui donner le nom de "nation", n'est en fait que le fruit d'un "contrat" entre des individus qui ne s'accordent pour vivre ensemble qu'autant qu'ils y trouvent un certain intérêt, qu'autant qu'ils s'y sentent bien, qu'autant qu'ils le veulent bien... Une "nation" ainsi pensée, pure idéologie, est condamnée à vaciller constamment entre l'exaltation exacerbée et le plus lâche abandon, entre le jacobinisme et la démission nationale. Il y a plus de deux cents ans que cela dure...

N'oublions tout de même pas que cet article 3 est le premier responsable de tous les totalitarismes depuis la Terreur jusqu'aux systèmes concentrationnaires du XX^e siècle. Il s'agissait d'écraser sous le joug d'une entité collective les hommes concrets donc de mettre en route une machine de guerre contre à la fois l'Église et la mo-

narchie, contre tous les pouvoirs reçus d'En-haut, et très vite bien sûr contre même l'autorité des pères de famille, contre la morale chrétienne et contre toute référence aux lois non écrites.

Les souverainistes nous rétorqueront que, pour eux, le mot "nation", même quand ils prononcent l'article droit-de-l'homme en question, reste revêtu de toute la portée historique d'un héritage. Nous sommes absolument certains de leur sincérité. Mais pourquoi s'attacher pour défendre un bien à une formule dont tout prouve qu'elle n'a jamais engendré que le mal, ou du moins qu'elle est porteuse de très graves ambiguïtés ?

dans telle ou telle région) pouvant entraîner la sécession de pans entiers de la nation, sécession contre laquelle seul un centralisme outrancier peut alors garantir le pays ;

— enfin parce que la "Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen" n'est pas, n'a jamais été et ne pourra jamais être celle des droits de l'homme en tant que citoyen, mais au contraire celle du citoyen en tant qu'Homme, autrement dit elle fonde la notion de nation dans celle d'humanité et tend à faire de la nation une idéologie "libératrice" s'attaquant à tous les liens traditionnels et historiques et faisant de l'individu un "citoyen du monde" à l'aise partout où d'autres individus mènent les mêmes luttes libératrices (la "Fra-

rir le peuple de passions haineuses contre l'étranger, guillotiner en masse, instaurer la Terreur que Robespierre allait même continuer et renforcer après la victoire tant il craignait que le pays se laissât aller... Or cette tension des nerfs de toute une nation en un seul corps ne peut exister à jet continu !

Causes et conséquences

Tel est, depuis lors, le drame de ceux qui veulent concilier les inconciliables : la France et les Droits de l'homme. Capables de résorber quelque peu le venin subversif de leurs idées, mais ayant aboli tous les liens concrets des individus avec le bien commun national, ils n'ont plus comme recours que le centralisme nourri d'une méfiance sourcilieuse à l'égard de tout ce qui leur paraît étranger à la volonté générale : l'Église, l'école catholique, les traditions régionales... On peut parler, nous semble-t-il, aujourd'hui d'une double prospérité des jacobins :

— D'un côté des jacobins abâtardis emportés par la logique des principes démocratiques et trouvant normal que la France soit absorbée dans une Europe artificielle où les Français ne seraient plus français, mais heureux du moment qu'ils resteraient hommes et citoyens (du monde). Pour aboutir à leurs fins et anéantir les opposants au rêve européen, ces politiciens n'hésitent pas à moderniser les méthodes jacobines les plus éculées, on s'en aperçoit tous les jours. Ce sont ceux que Paul-Marie Coûteaux désigne comme les "démocrates".

— De l'autre côté des jacobins, si l'on peut dire, de tradition..., ceux chez qui l'instinct du sang est resté vivace et qui ne tolèrent aucune atteinte à l'indépendance et à l'unité de la nation. Ce sont la plupart des souverainistes, ceux que Paul-Marie Coûteaux appelle les "républicains". Ils doivent bien souvent se sentir condamnés à résoudre la quadrature du cercle : résister contre les conséquences des principes auxquels ils se réfèrent !

Incarnation

Pour en sortir, nous leur proposons de revenir à la notion chrétienne d'incarnation. La patrie, jadis, était incarnée. On considérait les hommes comme ils étaient — comme ils sont et seront toujours : de même qu'ils ont eu besoin d'un Dieu incarné qui rendit sensible à leurs cœurs et à leurs intelligences les moyens du salut éternel par la Croix, ils avaient — et ont toujours — besoin d'attachements familiaux pour s'élever à la notion de salut de la communauté temporelle où s'inscrivent leurs destins. Le concept de patrie (sous l'Ancien Régime le mot nation



La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen se rapporte à un homme désincarné, coupé de toute racine.

D'ailleurs comment peut-on faire reposer la défense de la nation française sur le seul concept de « volonté générale » laquelle seule serait "souveraine" ?

Autodestruction

Une telle conception de la souveraineté contient en elle-même le principe de son anéantissement et cela pour trois raisons :

— d'abord parce qu'elle amène chacun à s'échafauder sa propre idée de la nation à partir, répétons-le, de l'intérêt qu'il y trouve, et cela peut donner lieu à tous les débordements de passions, de fanatismes et d'épurations dont notre histoire en deux siècles a donné tant d'exemples ;

— ensuite parce que le mythe de la volonté générale comme moteur de la "nation" peut toujours se retourner contre la nation, les volontés particulières ("générales"

ternité"...). En fin de compte le jacobinisme uniformisateur fait le lit du mondialisme.

C'est pourquoi les rapports entre cette souveraineté du peuple et le véritable amour de la France n'ont cessé depuis la Révolution d'être sources des pires malentendus. On vit sous la Convention les jacobins, sans renier les principes dissolvants de 1789, se raidir contre leurs conséquences. Face à l'invasion du territoire, ils se transformèrent en défenseurs du sol natal, de la patrie. Les chimères ployaient sous la logique des faits : les apôtres de la libération universelle se voyaient contraints de défendre le pré carré comme jadis les rois de France. On arracha de leurs contrées les meilleurs des Français, on les encadra par des officiers formés sous l'Ancien Régime et on permit à Carnot d'organiser la victoire...

Mais à quel prix ! Il avait fallu réellement sacrifier l'État, nour-



Mondialisme et souveraineté

► n'était pas employé à toutes les sauces...) était donc, comme écrivait Marie-Madeleine Martin, « **perpétuellement nourri des réalités les plus concrètes, relié aux racines les plus profondes de la vie quotidienne et résumé dans la fidélité à une famille de chefs qui symbolisaient la pérennité d'un héritage et le lien entre le passé et l'avenir d'une nation** ».

Le sort de la patrie était lié à la sauvegarde des cités, des toits familiaux, des bornes des villages, des murailles des villes, des corps de métiers, des coutumes régionales... ces particularismes s'élargissant à la notion de communauté plus vaste à travers l'image du roi, être de chair et de sang, fédérateur paternel au-dessus des passions des uns et des autres – le roi dont la postérité était garantie par les lois mêmes qui assurent le prolongement du genre humain. Et ces institutions, fidèles aux conseils de la nature et à la tradition catholique qui a façonné l'âme française, débouchaient non sur un repliement mais sur une ouverture à l'universel : la patrie, lieu d'amitié entre les hommes, lieu de floraison du goût et des vertus propres à la France, enrichissait de sa longue expérience le bien commun de la civilisation.

Qu'est-ce que la souveraineté nationale ?

Voilà ce qui "constituait" une nation souveraine et que la Révolution et les Droits de l'homme ont anéanti tout en se gargarisant du mot de nation totalement dépouillé de son sens précis de *communauté historique de destin*. Une souveraineté nationale qui ne réside plus que dans une "nation" entendue comme le peuple en un seul corps ne cesse de se nier elle-même. La souveraineté en France n'est qu'une abstraction quand elle n'est pas incarnée dans la personne du roi de génération en génération.

Il est certes des républiques où, comme parfois à Rome, un État guidé par le seul souci du bien commun (la *res publica*, chose publique) et soutenu par la vertu des citoyens peut être l'incarnation de la souveraineté. En France où la république, n'étant pas le fruit de l'histoire, ne se nourrit que de sa propre idéologie, la "volonté générale" ne sera jamais que celle d'hommes "libres et égaux", ne se reconnaissant ni héritiers ni débiteurs, mais créanciers attendant de la nation tous les droits qu'ils désirent – ce qui permet aux "lobbies" de s'approprier la souveraineté nationale. Et – car tous les problèmes se tiennent – ce qui rend insolubles les problèmes d'intégration des nouveaux arrivants.

Pas de France souveraine sans un souverain ! ■

Les deux mots "mondialisme" et "souveraineté" résumant l'histoire de l'humanité. En effet, ces deux concepts s'affrontent depuis l'aube des premières civilisations.

La construction européenne constitue le piège mortel capable de détruire les restes de la souveraineté française.

Dans le premier cas, "mondialisme" signifie la volonté d'aboutir à un syncrétisme religieux, politique et culturel où une nouvelle humanité verrait le jour. Les premiers empires antiques ont poursuivi cet idéal. Ainsi, Alexandre le Grand n'hésita pas à épouser la fille de Darius III en 334 avant notre ère tandis que 10 000 de ses hommes convoiaient en justes noces avec les femmes de l'Empire perse.



Frédéric II de Hohenstaufen rêvait de créer un vaste empire englobant l'Occident et l'Orient.

L'Empire romain réussit à unir temporairement l'Occident et l'Orient. Ce fut le mélange des peuples et des religions. En 212, l'empereur Caracalla octroya la nationalité romaine à tous les habitants de l'Empire. Cependant, cette naturalisation générale s'inspirant par avance du slogan "citoyen du monde" n'empêcha nullement l'éclatement du bloc romain en deux parties en 395 de notre ère. Les rivalités culturelles et religieuses minaient l'Empire.

Cependant, cette vieille idée impériale prit un tour singulier en pleine période de catholicité triomphante avec Frédéric II de Hohenstaufen. En plein règne de saint Louis, cet empereur appelé aussi la "stupeur du monde" décida de nouer des liens étroits et œcuméniques avec l'Islam. Il osa même établir une communauté musulmane à Lucera en Sicile en lui octroyant une mosquée. Le rêve de cet empereur était d'aboutir à la création d'un vaste empire englobant l'Occident et l'Orient. Ainsi, toutes les

par
Pierre HILLARD

religions et toutes les cultures se seraient côtoyées, libre à chacun de trouver son bonheur dans cette mosaïque multiculturelle. La mort de Frédéric II de Hohenstaufen en 1250 mit fin temporairement à cette ambition.

Les instances germano-anglo-saxonnes

Parallèlement à l'idée d'empire, l'idée d'État-nation a pris tournure avec la monarchie capétienne, défini par les légistes de Philippe le Bel : le roi est « **empereur en son royaume** », La France s'est construite en opposition à l'idée d'Empire dès Hugues Capet en particulier face aux Plantagenêt et aux Othon. La politique française s'est toujours caractérisée par sa volonté d'établir une relation d'équilibre entre les États européens et son refus de voir émerger un empire capable de tout régenter. Cette idée maîtresse a conditionné la politique de la monarchie. Ceci explique que la Lotharingie de Charles le Téméraire, l'empire des Habsbourg puis des Hohenzollern ont toujours trouvé sur leur chemin les rois de France qui ne pouvaient pas accepter le concept de domination impériale.

Ce combat permanent s'est accru avec l'opposition entre la France et les ambitions impériales anglaises. De part sa situation géographique, la France est largement intégrée au continent européen tout en bénéficiant de larges façades maritimes. Cet atout présente aussi le désavantage d'être dans la constance obligation à jongler entre les impératifs continentaux et les obligations maritimes. L'Empire britannique a su jouer de cette contradiction pour susciter en Europe des adversaires capables de retenir les forces françaises tandis que les ambitions britanniques cherchaient à se tailler la part du lion en Amérique du Nord ou dans l'océan indien. La fameuse "deuxième guerre de cent ans" (1689-1815) qui prit fin à Waterloo a scellé la victoire impériale britannique aux dépens d'une France exsangue après les aventures napoléoniennes.

Les standards consuméristes

Depuis 1815, la France ne s'est jamais relevée de cette folie qui a détruit notre potentiel humain et économique. Soumise aux caprices financiers de la City puis, à partir de 1945, de Wall Street, la France flotte pareille à un bouchon de liège et court

droit vers une dissolution civilisationnelle. La construction européenne inspirée par les hautes instances germano-anglo-saxonnes constitue le piège mortel capable de détruire les restes de la souveraineté française. Cette Union européenne, véritable empire comme l'a officiellement reconnu le président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso, le 10 juillet 2007, représente cet antique façon d'imposer un modèle fidèle à la pensée mondialiste : une humanité uniformisée et alignée sur des standards consuméristes communs. Bel avenir en perspective !

Les oligarchies financières

En fait, ces ambitions démesurées commencent à être affichées sans vergogne par les promoteurs de cette politique, en particulier sous la plume de David Rockefeller. Cet ancien dirigeant du *Council on Foreign Relations* (CFR), haut lieu de l'élaboration de la politique étrangère américaine, fondateur de la très influente Trilatérale et animateur attiré du Bilderberg, ne s'est pas gêné pour affirmer dans ses *Mémoires* parus en 2006 que le monde se dirigeait vers son unification.



L'Union européenne est un véritable empire, de l'aveu même de José-Manuel Barroso.

Comme il l'affirme sans détours dans le chapitre 27 : « **Certains croient même que nous faisons partie d'une cabale secrète agissant contre les grands intérêts des États-Unis et ils représentent ma famille et moi comme des internationalistes ; ils** (NDLR : les « extrémistes » selon David Rockefeller) **vont jusqu'à prétendre que nous conspirons avec d'autres capitalistes dans le monde pour construire une structure politique et économique mondiale plus intégrée – un seul monde, si vous voulez. Si c'est ce dont on m'accuse, je plaide coupable et j'en suis fier.** »

Affichant sa fierté d'être internationaliste et reprenant l'expression d'interdépendance éco-

nomique chère à John Kennedy et au président de la Commission José Barroso, il ajoute : « **L'interdépendance mondiale, ce n'est pas du domaine de la poésie ou de l'imaginaire, mais c'est la réalité concrète que les révolutions de ce siècle en technologie, en géopolitique et dans les communications ont rendue irréversible. La libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes par-delà les frontières demeurera le facteur fondamental de la croissance économique mondiale et du renforcement des institutions démocratiques partout dans le monde. Les États-Unis ne peuvent pas échapper à leurs responsabilités mondiales. Le monde d'aujourd'hui réclame une direction des affaires mondiales et notre pays doit répondre à cette demande. Au XXI^e siècle, il ne peut y avoir de place pour les isolationnistes ; nous devons tous être des internationalistes** ».

Ces propos qui ont le mérite de la clarté ont été renforcés par les écrits du directeur économique du CFR, Benn Steil. Dans un article du *Foreign Affairs* (mai-juin 2007) intitulé *La fin des monnaies nationales*, l'auteur a tout simplement affirmé que les États, entre autres les États-Unis, devaient abandonner leur « **souveraineté monétaire** ». Il ajoute même que « **le marché pourrait privatiser les monnaies de son propre chef** ».

En termes directs, cela signifie que seules les grandes oligarchies financières pourraient gérer les masses monétaires au dépens des États réduits au stade de coquille vide. Pour réussir cette mutation, une crise brutale bouleversant les structures profondes du monde occidental s'avère nécessaire. Face à des populations traumatisées par une crise violente, des solutions de rechange s'engageant dans la voie promue par ces hautes instances permettraient ce grand virage en faveur d'un mondialisme renforcé.

Un "bloc" européen

Parallèlement à cette mutation, les tentatives d'unification continentales continuent leur cours. Outre le lancement de la Communauté sud-américaine des nations (décembre 2004) ou de l'Union nord-américaine (mars 2005), les instances européennes s'acharnent à imposer un "traité simplifié" depuis l'accord du Conseil européen du 23 juin 2007. La réussite de ce Conseil représente la dernière ligne droite permettant de réduire la France à une simple entité administrative au sein d'un bloc continental européen unifié s'insérant dans l'architecture politique mondiale. Certes, cette étape décisive nécessite la ratification des vingt-sept États, point essentiel qui n'est pas encore acquis. Cependant, si le projet réussit, cela sera la fin d'une belle aventure française commencée avec Clovis. ■

NATION ET SOUVERAINETÉ (II)

L'A.F. REÇOIT

PAUL-MARIE COÛTEAUX

« Le XXI^e siècle pourrait bien être celui du grand retour des nations »

Député français au Parlement européen, directeur de La Lettre de l'Indépendance et des Cahiers de l'Indépendance, auteur de plusieurs ouvrages défendant la souveraineté française (Clovis, une histoire de France, Lattès 1996 ; L'Europe vers la guerre, Michalon 1997 ; Ne laissons pas mourir la France, Albin Michel 2004...),



grand défenseur de la langue française (Être et parler français, Perrin 2006), Paul-Marie Coûteaux n'est un inconnu ni pour les lecteurs de L'Action Française 2000, ni pour les auditeurs de l'Institut d'Action Française.

Comme Jean-Marie Le Pen dans la première partie de ce dossier (AF 2000 du 20 septembre), Paul-Marie Coûteaux, autre représentant "officiel" du mouvement souverainiste, a bien voulu accepter de participer au débat que nous avons ouvert dans l'esprit du "compromis nationaliste". Il s'agit essentiellement de mettre en évidence les points qui nous sont communs dans le grand combat pour défendre la souveraineté de la France. Nous laissons à Paul-Marie Coûteaux la responsabilité de ses propos élogieux envers le général De Gaulle. Par ailleurs, il ne nous semble pas que le mot "nationalisme" soit aujourd'hui inutilisable. Nous nous en expliquons par ailleurs dans ce dossier (page 10).

Cela dit, nous sommes toujours heureux d'accueillir dans nos colonnes ce grand défenseur de l'indépendance française.
M.F.

ACTION FRANÇAISE 2000. – Quelle est votre définition du souverainisme ?

PAUL-MARIE COÛTEAUX – Le mot *souverainisme* fait peur à bien des gens et c'est pourquoi je suggère de lui donner la définition la plus simple possible : il est d'abord l'expression d'un peuple qui entend être maître chez lui, et, mieux encore, être responsable de lui-même. Cette volonté peut s'élever en doctrine, celle-ci consistant à développer comme un ensemble logique tous les aspects de la souveraineté, notamment ses trois espèces cardinales que sont :

– D'abord *la souveraineté de la nation*, autrement dit l'indépendance nationale vis-à-vis des hégémonies extérieures, qu'il s'agisse d'empires purs (comme aujourd'hui Washington ou jadis les empires allemands), ou des

super-structures internationales dont l'archétype est évidemment pour l'heure l'Union européenne – mais il y en a d'autres ; il faudrait citer notamment l'OMC, la Banque centrale de Francfort et d'une manière générale le maquis des organisations internationales qui tentent toujours de se transformer en organisations supranationales.

– La deuxième espèce de la souveraineté n'est pas moins importante : *la souveraineté de l'État* face à toutes les féodalités intérieures qui prétendent soit s'arroger l'intérêt général, comme les partis ou les médias, soit le combattre, comme les syndicats, y compris les syndicats qui prospèrent à l'intérieur même de l'État – tels les syndicats d'enseignants ou ceux de la magistrature –, mais aussi les bonnes vieilles féodalités locales ou régionales, sans oublier bien entendu les féodalités financières ou industrielles, les groupes de pression et les diverses mafias plus ou moins organisées : la prétention des uns et des autres à s'arroger ou à détourner le bien commun, l'intérêt supérieur du peuple et notamment son intérêt à long terme sont autant d'atteintes à la souveraineté populaire.



Richelieu
L'effort multiséculaire de l'État

– J'ajouterai un autre versant déterminant de la souveraineté, ce que l'on pourrait appeler *la souveraineté culturelle* qui serait la traduction juridique du réflexe, en principe naturel à tout peuple constitué par l'histoire, de défendre sa civilisation propre, ses principes politiques, son patrimoine, sa langue, ses créateurs : ce que l'on peut appeler l'exception française en sachant que, à toute nation, à tout peuple tel que l'histoire l'a fait, correspond une civilisation particulière et en effet exceptionnelle, l'ensemble de ces exceptions assurant la diversité de l'univers – la culture universelle.

Nous ne sommes pas loin, disant cela, de la logique pure du nationalisme qui est à l'origine une lecture du monde et même d'un monde en ordre : une diversité de nations qui se respectent, se reconnaissent dans leur altérité, copèrent, et éventuellement s'allient les unes aux autres, notamment dans un esprit de défense

face aux hégémonies supranationales, aux incessantes menaces impériales. De ce point de vue, souverainisme et nationalisme ont le même contraire : l'impérialisme. On pourrait dire que l'un et l'autre sont des anti-impérialismes, ce qui pourrait être une de leurs définitions – du moins une de leurs "entrées" possibles.

Question de vocabulaire

AF 2000. – Pensez-vous que ce concept importé d'outre-Atlantique soit particulièrement adapté à la réalité politique française ?

P.-M. C. – En effet le mot "souverainisme" a pour origine et référence la situation propre du Québec au sein de l'ensemble fédéral canadien. Elle est certes différente de notre situation puisque le Québec n'est pas un État souverain ou ne l'est que partiellement (il y a tout de même un gouvernement doté de larges pouvoirs, quelques dizaines d'ambassades québécoises de par le monde) alors que la France, elle, serait souveraine.

Hélas, les deux situations ne sont pas aussi contrastées que cela. La France, elle aussi, n'est que partiellement souveraine dans une Union européenne dont les éléments de fédéralisme sont beaucoup plus avancés qu'on n'ose le voir en France : la politique commerciale extérieure, la politique commerciale intérieure, la politique industrielle, la politique agricole, la politique monétaire et désormais une partie de la politique étrangère et même des affaires judiciaires sont du ressort de l'UE. Le Québec a réussi à adopter une législation linguistique, et à l'appliquer, ce qui est interdit à la France pour infraction au libre marché intérieur. Nous ne sommes donc pas dans des situations si différentes que cela !

Quoi qu'il en soit, en lançant ce mot en France voici une dizaine d'années, ma préoccupation n'était certes pas de nous assimiler à la situation québécoise, aussi intéressante soit-elle (la revendication de souveraineté a quelque chose de gaulois...) mais de formuler comme un impératif préalable à toute politique la condition de souveraineté, tout en évitant les mots que les esprits forts, ces "Modernes" qui gouvernent aujourd'hui, sont parvenus à dévaluer en couplant complètement le vrai sens du mot *nationalisme*, mot rendu à mon avis inutilisable, et d'éviter les équivoques attachées aux autres mots dont nous étions affublés, par exemple *anti-européens* voire *chauvins*.

Certes, les écoles sont attachées à leurs noms comme des fétiches, même quand ils sont usés. Pour beaucoup, la revendication de souveraineté nationale et populaire s'est longtemps nommée

"gaullisme" ; d'autres croient tout dire, en se nommant "républicains". Mais ces appellations sont fort réductrices, outre qu'elles sont chargées de bien lourdes équivoques. Évidemment le mot souverainiste a été mal vu des gaullistes, des nationalistes, des républicains : mais je crois qu'il est assez large, qu'il peut rassembler diverses sensibilités, qu'il exprime une revendication assez positive (la souveraineté est une valeur en elle-même, y compris morale...), et qu'il correspond assez à la situation d'aujourd'hui et même de demain pour s'imposer peu à peu dans le vocabulaire politique français.



Colbert
Le souverainisme est à la fois très neuf et très ancien

Au reste, j'ai toujours pensé que, pour faire de la politique, il valait mieux se nommer soi-même plutôt que d'accepter les mots dont les autres, y compris vos adversaires, vous nomment. Le mot souverainisme est entré dans le *Robert* voici trois ans : bon début ! C'est en tous les cas le mot le plus neuf de notre vocabulaire politique en même temps qu'il désigne une tradition très ancienne...

Le nouveau clivage

AF 2000. – Le clivage droite-gauche ayant fait long feu, celui opposant les souverainistes aux euro-mondialistes vous paraît-il pertinent comme grille de lecture de la vie politique française ?

P.-M. C. – Oui, beaucoup plus pertinent en effet que le clivage droite-gauche – lequel pour autant n'a pas encore fait long feu, et mes diverses expériences politiques m'ont prouvé que, contrairement à ce que je croyais il y a dix ans, il continue à structurer très puissamment les esprits même si les réalités droite et gauche se sont évaporées. À quoi sert-il de prétendre mener une politique dite de "droite" ou de "gauche" s'il n'y a plus de véritable moyen pour la France de mener une politique tout court ? C'est bien pourquoi l'opposition entre les *souverainistes* et les *euromondialistes*, comme vous dites, surplombe tout désormais, ce dont les esprits ne s'aperçoivent que peu à peu – car ils sont lents !



Notez bien que cette opposition, pour neuve qu'elle soit, n'en parcourt pas moins toute la politique française depuis ses origines les plus lointaines. Comme je l'ai montré dans mon premier ouvrage consacré au lointain roi Clovis, l'essentiel de l'effort politique a toujours été de conquérir une souveraineté, finalement le souci le plus constant de nos rois au fil des siècles tant vis-à-vis des hégémonies extérieures que des féodalités intérieures. Au XX^e siècle ce fut encore vrai de l'œuvre politique remarquable que fut celle du général De Gaulle dont j'ai toujours pensé qu'elle s'inscrivait en droite ligne dans l'effort multiséculaire de l'État pour s'affirmer souverain, « empereur en son royaume », comme disait Philippe-Auguste voici huit siècles ; cette ligne relie Louis VI et son conseiller Suger à Louis XIII et son ministre Richelieu, aussi bien que Charles V et Nicolas Oresme, ou Charles VII et Jeanne à Louis XIV et Colbert, etc. Le souverainisme est très neuf et très ancien, ce qui lui assure à mon avis un très grand avenir.

AF 2000. – Ne serait-il pas opportun d'établir un "compromis nationaliste" qui permettrait au mouvement souverainiste, tout en sortant d'une relative marginalité, de peser efficacement sur les politiques gouvernementales, en France et en Europe ?

P.-M. C. – Je vois mal ce que vous entendez par "compromis nationaliste". S'il s'agit de réunir toutes les forces, diverses quant à leurs horizons idéologiques, à leurs vocabulaires, à leur manière de poser les questions politiques, je suis tout à fait d'accord ; c'est ce que certains ont appelé "union des patriotes", formule excellente que l'on attribue à M. Le Pen ces temps-ci mais qui remonte au moins au parti Armagnac face aux éternels Bourguignons.

D'ailleurs, dans la pratique politique, je vois mal ce que serait le nationalisme, et de même le souverainisme, en dehors d'un compromis. L'un et l'autre sont des rassemblements et tout rassemblement est nécessairement un compromis...

Nécessité d'une doctrine

AF 2000. – Ne manque-t-il pas une véritable doctrine souverainiste en France ?

P.-M. C. – Elle manque peut-être un peu et c'est d'ailleurs pourquoi je m'évertue à la définir par petites touches. Je dis "par petites touches" car lorsque j'ai vu que ce mot entraînait bel et bien dans le vocabulaire politique français, aux alentours de l'année 2000, je me suis plusieurs fois empêché de le définir ►►



Du nationalisme à la monarchie

► trop strictement et même de le monter en doctrine comme on monte en bague une pierre précieuse : c'était prendre le risque, en délimitant trop strictement ses concepts-clés, d'écartier les gens de bonne volonté qui ne se reconnaissent pas spontanément en eux ; ou trop figer les choses, trop tôt ; j'ai peur plus que tout des sectarismes alors que justement le souverainisme est une volonté de rassemblement national.

Il faut penser radicalement, certes, mais quant à dire, à publier, ou agir, il faut veiller à ne pas brusquer les choses ni les esprits ; attendre que les réalités, y compris les réalités de la vie quotidienne, parlent d'elles-mêmes et ne théoriser qu'à mesure. C'est ce que j'ai fait d'une part par mes ouvrages, d'autre part par le mensuel *La Lettre de l'Indépendance* qui a cinq ans d'existence bientôt, et désormais de façon un peu plus doctrinale par la revue *Les Cahiers de l'Indépendance*. Tout vient à son heure, la "doctrine" aussi.

Non au "sens de l'histoire"

AF 2000. - Croyez-vous en une sorte de "sens de l'histoire" qui consacrerait la fin des souverainetés nationales ?

P.-M. C. - Je n'y crois pas du tout, bien entendu. D'ailleurs, à l'échelle de l'histoire, chacun peut observer que la formule nationale, que l'on peut certes référer à des origines très anciennes notamment bibliques (par exemple la figure du petit roi David, le bon roi de la Bible qui borne sa puissance au-dehors pour mieux l'affermir au-dedans), n'en est pas moins plus récente que la formule contraire, qui est celle de l'empire, celle de la force brute d'un pouvoir qui s'étend aussi loin qu'il le peut jusqu'à la domination du monde, quitte à laisser au-dedans se développer une plus ou moins douce anarchie. L'empire, "la supranationalité" comme on dit aujourd'hui, le vieux rêve d'unir tous les hommes en un seul peuple (rêve de Babel), fut celui d'Alexandre, de Rome, des Habsbourg, et s'est toujours effondré ; alors que les nations perdurent, quelquefois en silence, lentement mais sûrement.

Il n'y a pas tant de "sens de l'histoire" que des va-et-vient et je crois que si le XX^e siècle fut, pour son malheur, le siècle des empires (le III^e Reich, l'empire soviétique, l'hyper-puissance américaine) le XXI^e siècle peut très bien être celui du grand retour des nations, ce dont on voit partout les signes. De toute façon, cela dépend de nous aussi – de nous, un peu...

Propos recueillis par Aristide LEUCATE

Paul-Marie Coûteaux, guidé par son désir, que nous n'avons pas à lui reprocher, d'être compris de tous les Français sans risquer de les ofusquer, déclare dans les colonnes voisines préférer le terme *souverainisme* (auquel il a donné ses lettres de noblesse politique) au terme *nationalisme* que pour notre part nous n'entendons renier pour rien au monde. Ce n'est évidemment pas lui chercher querelle que d'expliquer ici nos raisons.

Une "doctrine" ? En voici une.

D'abord, dès lors que l'on a posé la nation, sa défense et sa pérennité, au centre du débat politique, nous ne voyons pas pourquoi l'on devrait renoncer à utiliser le mot bâti sur elle. Une nuance, tout de même : nous ne sommes pas à l'Action française des fanatiques des mots en *isme* qui bien souvent désignent des systèmes idéologiques que nous abhorrons. Et de fait, Maurras a parfois déploré qu'il ait fallu au début du XX^e siècle créer en France un état d'esprit "nationaliste" : c'est parce que l'état de la France était déplorable qu'il fallut envisager une réaction, mais une réaction de *défense*.

Ce point est capital car jamais le nationalisme maurrassien n'a été un nationalisme agressif à l'égard des autres nations. Nous n'avons donc pas à rougir d'employer le mot, peut-être imparfait comme tout langage humain, mais qui annonce nettement la couleur, au moment où défendre la France en tant que nation est le devoir politique primordial.

Poser d'abord l'idée de la France

M. Coûteaux tente d'élaborer une doctrine "souverainiste". Sans doute va-t-il songer à s'inspirer, à défaut du mot, de la doctrine – car c'en est une, et parfaitement cohérente – du nationalisme. Celle-ci répond au vœu exprimé par Maurice Barrès à la fin du

par **Michel FROMENTOUX**

XIX^e siècle : « Il n'y a pas de possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine. »

Que disait alors Maurras ? De poser « *d'abord l'idée de la France* ». Voilà une recommandation qui n'a pas pris une ride au moment où les Français sont plus que jamais menacés d'être transformés en simples consommateurs dans un magma européen mercantile. Poser l'idée de la France c'est aujourd'hui une question de vie ou de mort.

S'agissait-il alors de faire de la nation un absolu ? Lisons les "idées-mères" de l'Action française (15 novembre 1899) :



Charles Maurras
Le maître
du nationalisme "intégral"

« De toutes les formes sociales usitées dans le genre humain, la seule complète, la plus solide et la plus étendue, est évidemment la nationalité. Depuis que se trouve dissoute l'ancienne association connue au Moyen Âge sous le nom de Chrétienté, et qui continuait à quelques égards l'unité du monde romain, la nationalité reste la condition rigoureuse, absolue, de toute humanité. Les relations internationales qu'elles soient politiques, morales ou scientifiques, dépendent du maintien des nationalités.

Si les nations étaient supprimées les plus hautes et les plus précieuses communications économiques ou spiri-

tuelles de l'univers seraient également compromises et menacées : nous aurions à craindre un recul de la civilisation. Le nationalisme n'est donc pas seulement un fait de sentiment ; c'est une obligation rationnelle et mathématique. »

C'est clair : la nation est une réalité qui nous fait être ce que nous sommes. L'habitude séculaire, pour des hommes divers par leurs lointaines origines (parler de *race* française est une ânerie), de vivre ensemble selon les mêmes références naturelles et surnaturelles, de développer un art de vivre propre, voilà ce qui fonde notre manière d'être au monde et, du fait même, nous ouvre à l'universel.

Civilisation

Car Maurras ne s'est jamais crispé sur la nation, son regard s'élève à la notion de *civilisation*. Quand il dit que la nation est « le dernier cercle social sur lequel l'homme puisse s'affirmer », il précise aussitôt « au temporel », car il n'ignore point ce qui dépasse la nation dans l'ordre spirituel. Il a toujours amèrement regretté l'éclatement, sous le fouet de l'individualisme de Luther, de la Chrétienté de jadis où existait par-dessus les royaumes, par-delà les conflits, au moins « un langage commun » servant « de point d'appui aux communications supérieures des hommes ».

Hélas, la réalité est là : pour contenir les appétits individualistes comme les volontés de puissance des États, donc assurer la paix civile et la paix entre les peuples, il faut abriter plus que jamais l'héritage matériel, moral et spirituel, derrière des frontières. Mais celles-ci ne sont point destinées à garantir un "splendide isolement" ; elles permettent des protections, des directions, des transmissions d'héritage, sans lesquelles l'homme lui-même se retrouverait appauvri, mais grâce auxquelles il est armé pour appréhender, l'enrichissant de son originalité, ce qu'il y a de mieux dans le bien commun de l'humanité.

Maurras dit en outre que « le soubassement des nations » s'impose « pour tout acte d'internationalisme réel » car il dépend de la capacité de chaque nation à rester elle-même, à être un réservoir de sagesse et d'expérience ancestrale, que le concert international soit fondé sur la justice. Mais il ajoutait que la croyance en l'égalité des nations est contraire à la justice, donc cause de guerres, comme le XIX^e et le XX^e siècles en ont connu, après que le principe révolutionnaire des nationalités eut fait naître des nationalismes débridés, sans racines historiques et désireux d'espace vital...

Il s'ensuit que, pour Maurras, un nationaliste « conçoit, traite, résout toutes les questions pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national. Avec l'intérêt national et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés ou ses intérêts personnels ».

Nationalisme intégral

C'est donc à une réelle formation morale et politique que les Français sont appelés afin de se débarrasser au plus tôt du système électoral qui empêche de considérer l'intérêt national. C'est pourquoi le nationalisme maurrassien se dit *intégral*. Il va jusqu'à la recherche des lois qui conviennent à la pérennité de la nation. Il se plie à l'image de la France, œuvre de longue haleine de la lignée capétienne qui avec obstination a toujours imposé sa souveraineté contre les convoitises impériales et contre les féodalités frondeuses ou mercantiles, protégeant les humbles contre les débordements des grands. Donc le nationalisme français se fait inévitablement *monarchique*. Comment mieux faire sentir aux Français que la France est une réalité vivante que de la montrer *incarnée* dans une famille portant les souvenirs et les espérances de toutes les familles françaises ?

Les premiers dirigeants de l'Action française, de 1899 à 1908, ont mûrement réfléchi avant de se laisser convaincre par Maurras d'aboutir à la monarchie. Chez nous le royalisme n'est ni sentimental, ni mondain, ni routinier, il est l'aboutissement d'une profonde analyse des faits sociaux et politiques. Nous convions les souverainistes à s'y atteler. ■

Charles Maurras
Mes idées politiques

PATRIOTISME ET NATIONALISME : DÉFINITIONS

■ Les deux mots, par leur passé et par leur étymologie comme par leur sens, ont des acceptions parfaitement distinctes. Patriotisme s'est toujours dit de la piété envers le sol national, la terre des ancêtres et, par extension naturelle, le territoire historique d'un peuple : la vertu qu'il désigne s'applique surtout à la défense du territoire contre l'Étranger. Comme le mot suppose une frontière déterminée, un État politique défini, il a quelque chose d'officiel et d'installé. Les intrigants et les flibustiers, comme disait Mis-

tral, sont bien obligés de lui tirer le chapeau. Mais, si nécessaire que soit le patriotisme, loin de rendre inutile la vertu de nationalisme, il la provoque à la vie.

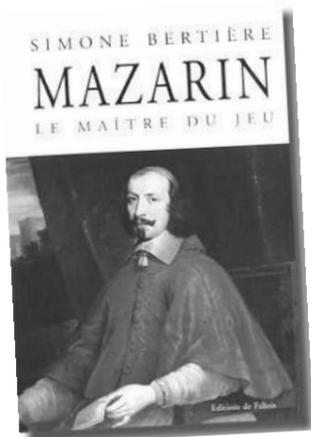
Nationalisme s'applique en effet, plutôt qu'à la Terre des Pères, aux Pères eux-mêmes, à leur sang et à leurs œuvres, à leur héritage moral et spirituel, plus encore que matériel.

Le nationalisme est la sauvegarde due à tous ces trésors qui peuvent être menacés sans qu'une armée étrangère ait passé

la frontière, sans que le territoire soit physiquement envahi. Il défend la nation contre l'Étranger de l'intérieur. La même protection peut être due encore dans le cas d'une domination étrangère continuée dont la force consacrée par un droit écrit n'est pourtant pas devenue un droit réel, ainsi qu'il était arrivé, notamment, pour la Pologne, pour l'Irlande et, plus anciennement, pour l'Italie du temps de Mes Prisons.

Celui qui donna Louis XIV à la France

Mazarin, à qui Simone Bertière vient de consacrer une remarquable biographie, est l'un des personnages les plus importants non seulement de l'histoire de la France, mais aussi de celle de l'Europe du XVII^e siècle. Et surtout, de tous les hommes d'État de cette époque, celui dont la carrière a été la plus étonnante.



Pur Italien, il fut recommandé au roi par Richelieu, alors qu'il était nonce à Paris. Dix-huit mois de travail en commun avaient convaincu le cardinal de la valeur de cet étranger. Puis Louis XIII lui demanda d'être le parrain de son fils.

Son appartenance au clergé (l'Église catholique étant, nous le savons bien, "la seule Internationale qui tienne") contribue largement, avec d'éminentes qualités personnelles, à expliquer cette ascension, ce passage d'un pays à l'autre, au plus haut niveau. Il est le produit d'une méritocratie au sein d'un clergé très ouvert. Il fut élève des jésuites, officier dans l'armée pontificale, diplomate au service du Saint-Père. Il frappa ses contemporains par sa grande pénétration psychologique. Séduisant et cultivé, il parlait parfaitement espagnol, et français avec un léger accent.

Homme de paix

Enfin, il était courageux, notamment sur le champ de bataille. En 1630, alors que Français et Espagnols allaient s'affronter devant Casal, et que l'on attendait le signal de l'assaut, Mazarin apparut à cheval entre les lignes criant : « Halte, halte ! Pace, pace ! » la paix ! Et brandissant le texte de l'armistice dont il venait d'achever la négociation. « On n'a rien vu de si extraordinaire », affirme un témoin oculaire, du Plessis-Praslin. « Deux armées n'ont jamais été aussi prêtes de se mêler, et c'est une espèce de miracle que l'entremise d'un seul homme les ait arrêtées tout court. Il faut avoir vu la chose pour le croire. »

Toute sa vie, Mazarin a été "un homme de paix", un diplomate de premier ordre. Lors de la Fronde, il a su triompher des magistrats et des grands seigneurs indociles, mais sans jamais user de dures représailles. Il a su défendre l'autorité royale avec fermeté mais avec souplesse. « Il a usé de son pouvoir avec une modération louable » écrit M^{me} de Motteville. « Il aimait l'État et servit le Roi avec toute la fidélité que méritait la confiance que la Reine avait en lui. »

M^{me} Bertière ne dissimule nullement l'enrichissement de Mazarin, mais elle souligne qu'en contre-partie, lorsque l'État se trouvait en détresse, il mobilisait, pour l'aider, ses avoirs personnels. Également qu'il légua au roi ses précieuses collections d'œuvres d'art. M^{me} Bertière démontre qu'il n'existait pas (ainsi qu'on l'a trop souvent écrit...) de mariage secret d'Anne d'Autriche avec ce cardinal qui n'était pas prêtre ; que tous deux étaient liés par une parfaite entente intellectuelle et morale, par une totale solidarité dans l'action. L'un et l'autre étaient dévoués au roi, et Mazarin lui expliquait à fond les données de la politique étrangère.

Éducateur de roi

Le chef-d'œuvre de la diplomatie mazarine fut le traité des Pyrénées, qui prévoyait le mariage du roi avec l'Infante d'Espagne. Or, cet édifice faillit s'effondrer à cause de l'amour très sincère, de Louis pour Marie Mancini. Un chapitre d'une grande intensité psychologique, sans doute le plus beau du livre, analyse les efforts du cardinal pour dissuader ce jeune prince de vingt ans d'épouser sa nièce. Le 16 juillet 1659, il lui rappelle que les rois qui ont sacrifié leur devoir à « leurs passions particulières » ont attiré sur les États « des révolutions et des accabllements » (p. 550). Et comme Louis refuse de se laisser convaincre, « il le renvoie à ses ministres pour toutes les affaires courantes ». En somme, Mazarin se met partiellement en grève ! Le roi accepte la leçon, « fait amende honorable auprès de son parrain, et se dit résolu à surmonter sa passion » (p. 553).

Mazarin a donné Louis XIV à la France. Le bilan éducatif de son pupille est positif. Il a fait de lui un grand roi (p. 637).

Dans cette passionnante biographie, Simone Bertière allie la rigueur de l'historienne au talent de l'écrivain. ■

* Simone Bertière : Mazarin. Le maître du jeu. Éd. de Fallois, 2007, 697 pages.

2000 JEUNES SAINTS, JEUNES TÉMOINS

Susciter l'enthousiasme de la jeunesse

En 1994, notre ami François-Marie Algoud publiait un ouvrage magistral intitulé *Jeunes saints, jeunes témoins de leur foi, de leur idéal, de toujours et de maintenant*. Cette bouffée d'air propre et sain a apporté à de nombreux lecteurs un réconfort en ces temps où les "stars" proposées à l'admiration de la jeunesse rayonnent la plupart du temps par leur art d'assouvir les plus bas instincts. Ce livre a permis à nombre de parents de fournir à leurs enfants des exemples d'enfants de leur âge capables de se donner pleinement pour les plus belles causes : la foi, la patrie. Dans ces pages dont chacune ouvre à nos yeux si souvent blasés comme une porte vers le Ciel, beaucoup ont puisé des prénoms pour les nouveau-nés.

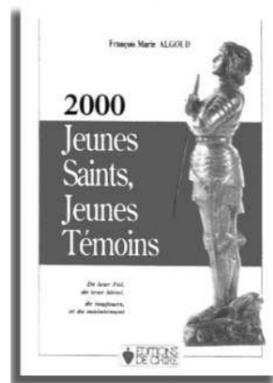
Toujours inlassable dans son action pour épargner à la jeunesse les miasmes de la décrépitude religieuse et morale, François-Marie Algoud, véritable semeur de sainteté, s'est remis à l'ouvrage et vient de sortir une nouvelle édition de ce beau livre, revue, corrigée, augmentée et accompagnée d'un tome II où sont classés par région et par pays du monde entier plus de 2000 héros et martyrs, tous âgés de moins de trente-cinq ans, certains illustres mais aussi beaucoup restés quasi ignorés, tous ayant eu le courage d'aller jusqu'au bout de leur sacrifice. Pour chacun l'histo-

rique est très précis, nourri aux meilleures sources, avec quand il y a lieu la date de la canonisation ou l'état du procès en béatification.

Héroïsme et sainteté

Dans sa préface, le R.P. Jean-Paul Argouarc'h, supérieur de Sainte-Croix de Riaumont, écrit : « À un moment où tant de valeurs religieuses et patriotiques sont piétinées, caricaturées, rejetées, massacrées par les nouvelles colonnes infernales médiatiques, il faut se tourner vers la Rome éternelle et vers la Jérusalem céleste [...] Les saints transfigurent notre pauvre monde défiguré. Les martyrs sont toujours semence de chrétienté car l'amour est plus fort que la haine. »

Le début de l'année scolaire et universitaire est le temps des grandes résolutions. Mettre ce livre entre les mains des jeunes est une bonne action : ils y trouveront des modèles enthousiasmants qui, du temps des premiers chrétiens jusqu'à nos jours, en passant par les Croisades, les guerres de Vendée, les Cristeros du Mexique, les massacres de la guerre d'Espagne, sans bien sûr oublier sainte Jeanne d'Arc (notre héroïne nationale de dix-neuf ans !) armés de leur seule pureté, soutenus par la seule force de leur



foi, ont accompli des actions extraordinaires. L'Action française tient sa place dans ce florilège de belles âmes : sa doctrine qui forge les esprits autant que les caractères, ses actions, les hauts faits des Camelots du roi, leur combat pour imposer la fête nationale de Jeanne d'Arc, les treize secrétaires généraux des Étudiants d'AF tombés durant la guerre de 1914-1918, les victimes d'agressions communistes, les militants tombés le 6 février 1934 place de la Concorde, les généreux soldats tombés pour résister contre l'Occupant, puis dans les combats d'Indochine et d'Algérie... que de beaux exemples d'ardeur au combat pour la France chrétienne !

Voilà donc un livre qui enthousiasmera les jeunes et les protégera contre les mauvais bergers, mais aussi qui passionnera les parents, lesquels trouveront de quoi méditer sur leurs propres responsabilités dans la formation de leur progéniture...

Michel FROMENTOUX

* François-Marie Algoud : Plus de 2000 jeunes saints, jeunes témoins de leur foi, de leur idéal de toujours et de maintenant. Éd. de Chiré. Deux tomes de 550 et 276 pages. Disponibles à nos bureaux : 57 euros + 4,98 de port : 62,98 euros.

1917, année fatale

Sous ce titre, la N.R.H. – la Nouvelle Revue d'Histoire – que dirige Dominique Venner, vient de publier dans son dernier numéro (n° 32 de septembre-octobre 2007) un dossier passionnant sur 1917, année fatale. Pour le présenter, nous reproduisons en partie sa présentation dans la revue.

« Pour ouvrir notre dossier, il importait d'évoquer la guerre proprement dite sur les divers fronts de 1917. C'est le préalable indispensable que traite Philippe Conrad, excellent connaisseur de ce conflit. Aussitôt après, le regard va se porter sur la Russie, théâtre des révolutions qui vont changer l'histoire du monde. Ces révolutions russes sont nées de la guerre, mais aussi d'un drame privé, l'hémophilie du petit tsarévitch, sans compter le mysticisme de l'impératrice qui lui fit prendre Raspoutine pour l'envoyé de Dieu, ce qui eut des conséquences majeures pour les Romanov et la Russie, ainsi que le montre Charles Vaugeois. Nous enchaînons sur le récit des improbables révolutions de 1917, celle de février (mars) et celle d'octobre (novembre). En les détaillant, Dominique Venner souligne qu'elles auraient pu bifurquer autrement.

Parmi tous les acteurs des révolutions de 1917, nous avons dressé le *Who's Who* des principaux. Sans Lénine à Petrograd, pas de révolution. Mais Lénine était en Suisse quand tout a commencé. C'est une décision allemande qui l'expédia en Russie "comme le bacille de la peste", ce que raconte en détail Jean des Cars. Rien n'est pourtant encore joué. Le général Hoffmann, bon connaisseur de la Russie et acteur essentiel du traité de Brest-Litovsk, imagina un plan qui aurait pu changer l'issue de la guerre et le sort du monde. Dominique Venner révèle cet épisode peu connu.

L'autre événement majeur de 1917 est, bien entendu, l'entrée en guerre des États-Unis. Aymeric Chauprade en dévoile les raisons réelles et les conséquences.

Retour sur la Russie avec l'interprétation ultérieure de la révolution par le cinéma. Norbert Multeau l'évoque de main de maître, insistant sur *Le Docteur Jivago* de David Lean. En conclusion de ce dossier, il était nécessaire de montrer comment la Russie d'aujourd'hui s'arrange de son terrible passé. En excellent connaisseur de la Russie, Jean-Pierre Arrignon propose

une interprétation qui surprendra et fera réfléchir. »

D'autre part, indépendamment du dossier spécial sur 1917, plusieurs articles du dernier numéro de la N.R.H. méritent d'être signalés : *La tragique épopée de Numanche, Comment est née la puissance maritime anglaise* et *Le Monde, une institution en crise* par Jean-Claude Valla.

Cet article rappelle notamment – ou fait savoir – que Pierre Jeantet, président du directoire du Monde depuis juillet dernier, est le fils de Gabriel Jeantet, décédé en 1978, qui fut avant la guerre l'un des chefs de la Cagoule, organisation activiste dissidente de l'Action française... À Vichy, de 1940 à 1943, il fut chargé de mission du cabinet civil du maréchal Pétain et la N.R.H. nous révèle qu'il a été l'un des parrains de François Mitterrand dans l'ordre de la Francisque...

S'agissant d'Hubert Beuve-Méry qui créa *Le Monde* à la fin de 1944, la N.R.H. fait savoir que celui-ci avait été de 1940 à 1942 le directeur des études de l'école des cadres d'Uriage « créée par le capitaine Pierre Dunoyer de Segonzac, avec l'aval du gouvernement du Maréchal ».

Pierre-Frédéric DANJOU

Aux deux colombes

DE SACHA GUITRY

En cet été 2007 qui marquait le cinquantième anniversaire de la mort de **Sacha Guitry**, on nous a annoncé de nombreuses reprises : Jean Piat redonnera son excellent *De Sacha à Guitry*, on remonte *Mon Père avait raison*, à Édouard VII, "son" théâtre, avec les Brasseur père et fils – on fera tout pour s'y rendre – mais, d'ores et déjà, voici du Sacha et du meilleur – moins connu, aussi – *Aux deux colombes*, mis en scène à la Potinière-Opéra par **Jean-Laurent Cochet** qui a été séduit sans nul doute par le côté quasi loufoque de la pièce.

Une nouvelle fois, en effet, Sacha utilise la situation du retour inopiné : déjà, dans *Mon père avait raison*, il nous contait que l'épouse, partie au Brésil, réapparaissait des années plus

par **Monique BEAUMONT**

tard. Le thème de l'absence et du changement qu'elle apporte aux êtres lui semble un ressort magique de drame ou de vaudeville. Allez savoir ? Ainsi dans cette comédie, le héros, Jean-Pierre, voit-il revenir au foyer son épouse, amnésique, et disparue depuis plus de vingt ans. Il y a maintenant un menu obs-



En cet été 2007 qui marquait le 50e anniversaire de la mort de Sacha Guitry, sont annoncées de nombreuses reprises...

taclé à la situation *ante* : Jean-Pierre a, entre temps, convolé avec sa belle-sœur ; c'est à l'évidence, une dame de trop sur l'échiquier.

On assiste à l'affrontement sans merci des deux sœurs avec cris, colères, griffes... **Paule Noëlle** et **Virginie Pradal** se donnent sans retenue et se surpassent dans le crépage

de chignon auquel assiste, mi-attristé, mi-amusé, Jean-Laurent Cochet qui, tout humour et légèreté, les laisse gaiement s'écharper. Mais, à vrai dire, comment s'en débarrasser... ?

C'est dans cette comédie qu'on peut entendre le célèbre adage de Guitry : « **les femmes ont les a d'abord au bras, puis dans les bras et enfin sur le dos...** ». Mais l'intrigue qui paraît emmelée se dénouera magnifiquement grâce à un héritage inattendu qui réconciliera les deux sœurs. Ah, l'argent, l'argent, quel magicien : projets donc et châteaux en Espagne ! Le Ciel soit loué, car, éternel amoureux des femmes, Sacha offre à son héros une planche de salut : c'est pour Jean-Pierre un mystérieux appel téléphonique d'une voie inconnue au charmant accent slave ; notre héros a le champ libre et déjà entre en scène un nouvel amour.

Cette œuvre légère, menée tambour battant et sans trace de vulgarité, donne aussi à **Anne-Marie Mailfer** un rôle de gouvernante stylée qui apporte le thé, une rose sur le plateau, et à **Catherine Griffoni**, à l'élégante silhouette, celui de la princesse russe qu'elle incarne, évoquant irrésistiblement – sans la copier – **Lana Marconi** pour qui la pièce fut écrite en 1948.

La délicate musique de **Boccherini** ponctue les actes. Entre rire et émotion : un délicieux moment de théâtre. ■

* *Potinière-Opéra, 7, rue Louis le Grand, 75002 Paris. Tél : 01 42 61 44 16.*

Plaidoyer pour l'enfant martyr

par **Pierre LAFARGE**

Une courte et terrible vie de Louis XVII continue à fasciner. Nulle ambition chez le cinéaste et écrivain Christophe Donner de gloser sur la réalité de sa mort au Temple ou

bunale révolutionnaire : « **Acteurs de l'histoire, certes, mais d'une histoire désincarnée, sans enfants et sans ancêtres, donc sans projet charnel : des pantins pour lesquels toutes les combinaisons morales sont possibles.** »

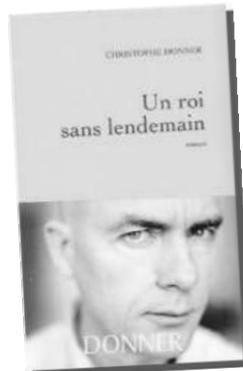
Un étonnant roman sur la vie et l'agonie de Louis XVII.

de discuter la crédibilité de tel ou tel faux dauphin. Dans un livre que l'on n'attendait pas, Donner nous retrace de façon romancée mais sans romantisme aucun le martyr du fils de Marie-Antoinette, victime du totalitarisme et du jusqu'au-boutisme révolutionnaire.

Mettant en scène un scénariste de films se penchant sur la question, il dresse la généalogie du drame, portant ses attaques contre Hébert et son Père Duchesne comme sur l'éducation rousseauiste des principaux acteurs de la Terreur.

Une victime expiatoire

Christophe Donner refuse de distinguer 1789 de 1793 : « **Les droits de l'homme sont une déclaration de guerre à la religion. Ils annoncent une société impossible, égalitaire, un enfer où les individus naissent et meurent égaux en droits, mais où il n'est jamais question de devoirs, jamais question d'interdits.** » Par ailleurs, il juge sans appel Hébert et sa clique, les jacobins et le Tri-



Oublié dans un cachot de la sinistre tour du Temple, l'enfant qui décède de privations et de maladie en 1795 est la victime expiatoire par excellence de la folie des hommes de son temps. Cantonné dans cette impasse de l'Histoire qu'est le rayon des énigmes, occulté pour ne pas entacher les grands principes républicains, le scandale de sa mort est ici parfaitement décrit.

Par son arrière-plan intellectuel, par son audace contre-révolutionnaire, ce roman est peut-être le meilleur que l'on ait écrit sur la mécanique implacable de la Révolution française depuis Héloïse de Philippe Beaussant. ■

* **Christophe Donner : Un roi sans lendemain. Ed. Grasset, 384 p., 20,90 euros.**

HISTOIRES SANS PAROLES

■ *Décidément, en cette fin d'été, chaque jour apporte des coupes sombres dans les rangs de nos amis artistes. Marcel Marceau, le mime surdoué, qui savait si bien nous conter des histoires sans parole, s'éclipse à son tour. Cet élève du grand maître du mime, Étienne Decroux, a acquis, dès le début des années cinquante, une exceptionnelle renommée par son art délicat et retenu. Que ce soit*



en France, en Europe et par le monde entier, le visage fardé de blanc et la souplesse féline de l'artiste devinrent fameux. Dans un siècle de bruit et de paroles, il nous donna le geste, à l'exacte mesure, et le cadeau du silence. Artisan consciencieux et artiste mythique, laissons, avec un salut, Marcel Marceau s'éloigner sur la pointe des pieds. Toujours sans bruit. M.B.

Et vous, qui dites-vous que je suis ?

À l'heure où les médias s'interrogent avec une malveillance à peine voilée sur la place du catholicisme dans la société française et annoncent son inévitable déclin, laisser s'exprimer des journalistes, des écrivains, des historiens, des philosophes catholiques sur leur foi et le sens qu'elle donne à leur existence et leur œuvre, est une démarche intéressante et précieuse.

Notre consœur Catherine Graviil s'y est risquée, et signe, avec *Paroles de croyants*, un premier livre qui se révèle d'abord une magistrale enquête au sein d'une pensée catholique plus vivante, plus clairvoyante, plus lumineuse, que d'aucuns se plaisent à le croire et le dire.

Il convenait, pour que l'étude fût digne d'intérêt, et pût s'inscrire comme un instantané précieux, qui reste et permette plus tard aux spécialistes de l'histoire religieuse d'appréhender le phénomène, de rassembler dans ces pages des personnalités de tous âges, et de parcours divers, allant de la Tra-

dition aux courants avancés de l'Église. Hommage au courage et au professionnalisme de Catherine Graviil, les collaborations qu'elle demandait lui sont venues de tous bords et ce n'est pas le moins remarquable de trouver réunis dans ces pages Yves Amiot, Jean Bastaire, Anne Bernet, Alain Besançon, Bruno Bioul, Joachim Boufflet, Thierry Boutet, Rémi Brague, Yves Chiron, Jean Delumeau, Ghislain de Diesbach, François-Georges Dreyfus, Jacques Duquesne, François Foucart, Christophe Geffroy, Gérard Leclerc, Jean Madiran, Philippe Maxence, Thierry Paillard, René Rémond, dont ce fut l'un des tout derniers textes, Jean Salvan, Jean Sévillia, Denis Sureau et Éric Werner.

À tous, les mêmes questions ont été posées : sur leurs convictions, la place du doute et de la vérité, le rapport entre morale et religion, les éléments de permanence, l'aggiornamento conciliaire et ses suites, le principe de laïcité, l'avenir du catholicisme dans la société française, les relations

entre la foi et la science, les fins dernières et la miséricorde divine.

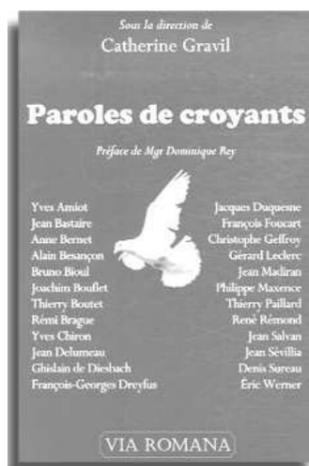
Certes, en fonction des tempéraments, des itinéraires, des convictions, voire de l'âge, car les

cours, sinon univoque du moins assez concordant que tiennent ces croyants, et ils le tiennent, fermement, mettant en garde tous ou presque contre les mêmes périls, les mêmes dérives, les mêmes erreurs. Quel que soit le ton employé, le fond des propos est brillant et profond.

Curieusement, cette enquête, qui méritait un accueil enthousiaste, ne l'a pas trouvé, peut-être précisément en raison de l'audace d'une démarche trop réconciliatrice et certains de ceux-là même qui avaient accepté d'y participer n'y ont pas fait écho, irrités de se trouver en compagnie de tel ou tel. Étroitesse d'esprit déplorable à laquelle vous ne vous associez point, certains de trouver dans ce livre plus, beaucoup plus que ce que l'on pouvait rêver de mieux.

A.F.

* **Sous la direction de Catherine Graviil : Paroles de Croyants. Via Romana, 253 p., 20 euros (131,19 F).**



enfants nés et grandis avec le concile ont connu plus de difficultés que leurs aînés, les réponses varient ; mais, signe encourageant, pas autant que l'on pouvait le supposer. C'est finalement un dis-

La Croix et le Croissant

par
Anne BERNET

Depuis le 11 septembre, la chute des talibans en Afghanistan et l'invasion américaine en Irak, l'habitude s'est prise, dans le monde musulman, de qualifier les troupes occidentales de "croisés". On pourrait en sourire si cette sémantique ne soulignait la très longue mémoire des uns, et les vues très courtes d'Occidentaux désormais sans passé ni racines, largement déchristianisés, confrontés à un héritage qu'ils n'osent ni ne veulent revendiquer, alors que l'antagonisme entre l'Islam et la Chrétienté s'avère plus que jamais d'actualité.

Croyances antagonistes

Ainsi qu'il le dit lui-même, Jean-Paul Roux, éminent spécialiste des empires nomades et du monde ottoman, a passé l'essentiel de sa vie et de sa carrière à faire découvrir, admirer et aimer l'univers, l'art et la culture islamiques. On ne le soupçonnera ni de haines rancieuses ni de mépris rédhibitoire de l'étranger. Son dernier ouvrage, *Un choc de religions*, n'en est à prendre que plus au sérieux.

Avec le remarquable esprit de synthèse qui le caractérise, son énorme culture et sa capacité à rendre accessibles au plus grand nombre des faits et des notions parfois difficiles et méconnus, Roux retrace l'histoire des relations entre la foi du Christ et celle de Mahomet, relations qui, en dépit de tout ce que l'on raconte, ne furent jamais sereines, apaisées, aimables. Pour l'excellente raison que les deux croyances sont fondamentalement inconciliables et antagonistes, d'autant que l'islam s'est d'emblée inscrit dans une ambition universaliste, et a choisi de s'imposer par le glaive. Certes, à certains moments, dans certaines circonstances, tel pays, tel souverain, chrétien ou musulman, a tendu une main fraternelle à l'adversaire. Certes, des liens se sont tissés, des amitiés sont nées, et une profonde estime. Il est nécessaire de ne pas l'oublier ; tout comme il est indispensable de se souvenir que cela est resté exceptionnel et n'a pas empêché la réalité d'un conflit qui n'a jamais cessé, et ne le peut, puisque le Coran doit s'imposer à tous ceux qui refuseraient de plier sous la loi musulmane.

Jean-Paul Roux ne reste pas dans la théorie, et, des premières chevauchées des cavaliers du Prophète à l'actualité immédiate, il démontre, chronologiquement, que la guerre n'a pas connu de trêve, que le sang n'a cessé de couler. S'imaginer le contraire, ou que cela pourrait changer, relève d'une utopie dont notre civilisation serait la victime. Sa brillante conclusion paraîtra pessimiste quand elle n'est que lucide. Nous savions déjà ces choses, mais ce livre, par les faits et les arguments qu'il fournit, se révèle, plus encore qu'un remarquable et passionnant ouvrage historique, un avertissement à prendre en compte avant qu'il soit trop tard.

C'est une démarche assez similaire, quoique beaucoup plus ramassée et bornée aux grandes lignes, que poursuivait Daniel Raffard de Brienne, mort en juillet dernier, dans sa toute petite mais puis-

sante *Enquête sur les Croisades*. Des croisades en tant que telles, au vrai, il est ici assez peu question. L'objectif est plutôt de démonter le processus qui a conduit depuis un demi-siècle à transformer un épisode historique, non dénué de sa part d'ombre, à l'instar de toute entreprise humaine, mais jusque-là jugé unanimement glorieux, en monstruosité pour laquelle nous ne devrions plus cesser de battre notre coulpe.

À l'évidence, il s'agissait d'une manipulation destinée à culpabiliser l'Occident. Raffard de Brienne, tout comme nous, avait son idée sur les buts poursuivis et sur ceux qui orchestraient l'affaire, animés d'abord par une détestation farouche de nos deux millénaires chrétiens. Un détail qu'il est bon de garder à l'esprit pour décrypter plus d'une parution récente sur ces sujets.

Caricature

Les Sarrasins, de John Tolan, ne s'adresse pas au grand public, le thème en est trop pointu. Il s'agit de savoir pourquoi et comment, dès le début de la conquête arabe, les intellectuels chrétiens ont véhiculé dans l'opinion une image caricaturale et haineuse de l'adversaire, à la racine de nos rejets et de nos racismes... Le travail accompli pour remonter à ces sources dispersées et variées, puis les analyser, les comparer, est impressionnant. Reste que la pensée qui sous-tend cette recherche, comme ses conclusions, est insatisfaisante.

Le professeur Tolan admet que l'on trouverait les équivalents de ces caricatures chez les musulmans, mais l'intolérance, à ses yeux, demeure à sens unique, imputable aux chrétiens, et il perd de vue, quoique tout son travail le démontre, le contexte d'effroi, le sentiment de danger réel et imminent, qui habitait les auteurs de ces textes face à des ennemis redoutables et des persécuteurs. Quant au sentiment de supériorité des chrétiens, très conscients de leur retard sur l'Orient de l'époque, on en saisit mal le mécanisme, sauf à les taxer de vanité stupide. Ces regrettables partis pris faussent une recherche sans cela des plus intéressantes.

Dialogue interreligieux

Une autre tendance de l'historiographie actuelle voudrait, au contraire, démontrer la construction d'un dialogue positif et constant entre les deux religions que l'on aurait ensuite occulté faute de le bien comprendre. De ce dialogue, l'ordre du Temple aurait été l'initiateur et c'est l'une des raisons qui ont incité l'historienne italienne Simonetta Cerrini à titrer sa thèse *La Révolution des Templiers*. Une autre raison étant, selon elle, que Hughes de Payens, fondateur et premier Maître, aurait conçu sa sainte milice comme un défi à une hiérarchie ecclésiastique de plus en plus

hostile aux laïcs et qui sacralisait le clergé pour amoindrir le peuple, démarche illégitime...

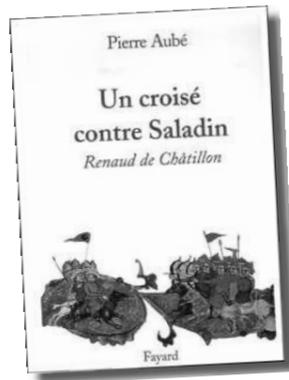
Outre que cette volonté de séparer prêtres et fidèles n'est pas propre à la réforme de Grégoire VII, mais déjà bien présente dans la primitive Église, saint Cyprien l'atteste, et qu'elle n'avait donc pas de caractère scandaleusement innovant, cette lecture s'inscrit davantage dans notre perception moderne que dans celle d'Hugues de Payens. Pareillement, faire des Templiers de chauds partisans d'un dialogue interreligieux va à l'encontre des faits, même s'il leur arriva d'entretenir des rapports courtois avec des musulmans, tel l'émir Oussama dont M^{me} Cerrini fait grand cas. C'est oublier les sanctions à l'égard des frères trop prompts à se lier avec l'infidèle, la haine particulière des musulmans envers les ordres militaires, et les deux cent trente chevaliers suppliciés en juillet 1187, au lendemain du désastre de Hattin, parce qu'ils refusaient d'abjurer. La tolérance avait ses limites...

Ces conclusions, le préfacier du livre, Alain Demurger, est le premier à les nuancer. Cela dit, cette étude des statuts du Temple et du quotidien de l'ordre exclusivement à partir des exemplaires de la règle encore en notre possession, n'est pas sans intérêt et l'on y trouve des détails touchants. À la condition de posséder déjà une solide connaissance de l'histoire de l'ordre.

Mauvais génie ?

Parmi les prisonniers que Saladin fit exécuter après la bataille de Hattin qui lui livra Jérusalem, figurait l'un des personnages les plus contestés de la geste croisée, Renaud de Châtillon. Ni les contemporains ni les historiens n'ont été tendres avec cet homme, tenu pour l'un des responsables de la catastrophe, dépeint en aventurier bru-

tal et méprisant qui, par ses erreurs et sa méconnaissance des mœurs du royaume latin, serait devenu le mauvais génie du piètre Guy de Lusignan. Il faut se méfier de ces portraits trop noirs et des modes boucs émissaires que sont ces prétendus anthéros. En en publiant, sous le titre *Un croisé contre Saladin*, une biographie, Pierre Aubé, auquel l'on doit d'admirables vies de Baudouin IV le lépreux, de Godefroy de Bouillon ou de saint Bernard, pour ne citer que celles-là, s'annonçait prometteur. Faut-il le dire ? Ses lecteurs auront du mal à le reconnaître dans ce récent ouvrage...



Bien sûr, les sources concernant Châtillon sont lacunaires, et il est impossible de pallier ces vides. Du coup, la vie de ce cadet d'une grande famille du Gâtinais issue du patriciat gallo-romain, qui alla chercher en Orient une colossale fortune, épousa d'abord la dame de la principauté d'Antioche, puis celle de la seigneurie d'outre-Jourdain, devenant, du chef de ses épouses successives, l'un des plus puissants seigneurs de Terre Sainte, passa quinze années dans les geôles syriennes, en sortit enragé contre les mahométans et eut l'incroyable audace de conduire un raid contre La Mecque, sacrilège que Saladin, quand il le prit, lui fit payer de sa tête, ne peut avoir la continuité qu'on lui rêverait. Mais cela ne suffit pas à expliquer le décousu du récit, par moments incompréhensible à qui ne connaît déjà l'histoire, et moins

encore des jugements, des opinions d'un politiquement correct dont Aubé ne paraissait point adepte...

Sommet de l'historiographie

Dans ces conditions, et quoi qu'il soit de bon ton de s'en gausser en prétextant de nauséabonds relents colonialistes, il convient d'en revenir au plus classique, au plus complet, et sans doute au plus beau livre jamais écrit sur le sujet, l'admirable *Histoire des Croisades* de René Grousset. Ce sommet de l'historiographie fut longtemps introuvable tant on le dénigrait. Directeur des éditions Perrin, le regretté François-Xavier de Vivie le réédita voilà quinze ans en trois volumes sous coffret vite devenus introuvables en dépit d'un prix relativement élevé. Il en reparait une édition de poche, toujours en trois tomes, qui met ce chef d'œuvre presque à la portée de toutes les bourses. Certaines analyses de Grousset apparaissent marquées par l'esprit des années trente et donc insupportables à quelques censeurs vigilants des repentances. On dédaignera ces critiques parce que la vraie raison de cette hostilité est à chercher ailleurs : dans le patriotisme et la foi éclairée d'un grand honnête homme qui conçut ce livre à l'instar d'un monument en mémoire de nos ancêtres, évidemment insupportable à tous ceux qui, de longue date, ont décidé d'en finir avec la France et la Croix. ■

* Jean-Paul Roux : *Un choc de religions*. Fayard, 460 p., 25 euros (163,99F).

* Daniel Raffard de Brienne : *Enquête sur les Croisades*. Via Romana, 85 p., 10 euros (65,60 F).

* John Tolan : *Les Sarrasins*. Collection Champs, Flammarion. 470 p., prix non communiqué.

* Simonetta Cerrini : *La Révolution des Templiers*. Perrin, 320 p., 21 euros (137,75 F).

* Pierre Aubé : *Un croisé contre Saladin*. Fayard, 300 p., 20 euros (131,19 F).

* René Grousset : *Histoire des Croisades et du royaume latin de Jérusalem*. Perrin Tempus, trois volumes entre 800 et 1000 p., 36 euros (236,14 F).

LUS AUSSI

● Anne-Marie Éddé et Françoise Micheau : *L'ORIENT AU TEMPS DES CROISADES*

Intelligent travail que cette anthologie thématique d'auteurs, de chroniqueurs et d'historiens arabes du XI^e au XIII^e siècles, accompagnée de notes, d'explications, de présentations, illustrant la vie politique, le quotidien, les relations diplomatiques d'une société rarement ainsi abordée de l'intérieur à l'intention du public occidental. Indispensable à tous ceux qui s'intéressent à ce sujet mais ne peuvent accéder aux textes musulmans.

* Garnier-Flammarion, 400 p., 11 euros (72,16 F).

● Walter Scott : *LE TALISMAN*

Il ne fait pas bon, pour un Écossais, se mêler à l'ost anglais qui part combattre en Terre Sainte. Pourtant, Kenneth, le mystérieux chevalier au léopard, l'a voulu. Mais il est vrai que cet inconscient ose aimer la noble Edith Plantagenêt, la cousine de Richard Cœur de lion. Un amour qui, très vite, va mettre sa vie, et plus grave, son honneur, en grand péril. Au cours de ses péripéties orientales, le jeune homme

découvrira que loyauté et dévouement se rencontrent aussi dans l'autre camp, lors même qu'ils paraissent avoir déserté celui des Croisés.

Peu connu en France, ce roman de Scott se révèle un petit chef d'œuvre dont il ne faut surtout pas se priver.

* Phébus, 382 p., 20 euros (131,19 F).

● Pierre Chartier : *AUBRINCOURT, CHRONIQUE DE LA PREMIÈRE CROISADE*

Pour avoir sauvé la vie de son seigneur, Odon, le jeune serf de l'Argonne, est devenu écuyer. À la suite du baron d'Aubricourt, il part avec Godefroy de Bouillon délivrer Jérusalem. Le pèlerinage armé sera plein de surprises, de drames, d'éblouissements dont un vieux parchemin découvert dans une cache oubliée retrace la chronique.

Un joli roman historique, bien documenté, aux personnages touchants et attachants, qui se laisse lire avec plaisir.

* Nouvelles Éditions latines, 256 p., 20 euros.

Errances en Terre promise

Nous ne pouvons empêcher **Jean-Baptiste MORVAN** par **Aussi, c'est sans vain scrupule que je veux**

les années, les décennies même, de s'entasser comme d'épais dossiers dans les armoires de grincheux et désuets ministères ; pas plus que nous n'éviterons de payer tribut aux scolioses et autres tourments articulaires. Je ne refuse pas les boîtes de pilules et autres pharmacopées ; mais je trouve quelque soulagement aux misères inéluctables en par-

saluer, comme lieu de mes passages quotidiens, l'Auberge du Carnard Bleu, la Tour-Vieille et la Tour-Neuve, aussi anciennes sans doute, et le Passage de la Halle-aux-Grains. Je me garderais bien d'oublier le Mail des Bien-Connus ainsi nommés parce que tout enfant de la cité connaissait les noms de ces bourgeois sagaces et sentencieux, au nombre desquels je pense que je puis me compter désormais... Quant à la Rue Tirelaine je crains que son nom ne revienne en usage, car j'ai appris que dans l'ombre vespérale il est arrivé récemment que l'on dérobât des sacs-à-main.

La mémoire des anciennes périodes fériales garde son prestige, et je revis au printemps lors de la Foire-Exposition, le Mail du Tour de Ville s'emplit de machines agricoles toutes neuves, rouges et bleues sous les frondaisons. Et au tournant de la rue menant à la cathédrale, il y a peut-être encore la petite épicerie où nous aimions à faire l'emplette d'un sac de berlin-gots, mais où nous retrouvions pour nous faire un bout de conduite non souhaité, un chien appelé "Mordicus", surnom d'ailleurs injuste car il était bondissant et bruyant, mais sans intention agressive.. Il a rejoint dans le petit peuple des génies protecteurs de la ville ce Monsieur Félicien Lenoir, auteur oublié de quelque amélioration urbaine – peut-être l'éclairage au gaz avant la guerre de Quatorze....

Chacune de ces villes, longtemps habitées ou entrevues en quelque soirée d'automne, apparaît comme pourvue des signes d'un étrange et durable attachement – que dis-je ?, – une sorte de tendresse. Et en même temps elle détient les témoignages durables d'une puissance aux trois-quarts mystérieuse, où le Sacré s'unit au Royal.

La France tout entière reste pour nous comme une petite ville, à nos heures de rêve, de souvenirs véritables et de dévotions réelles ou remplies d'aspirations fidèles, authentiques ou imaginaires. Telle est la Terre promise, le lieu élu des "ascensions du cœur" comme eût dit Chateaubriand en un autre siècle, déjà éloigné et pourtant tout proche... ■

La France reste pour nous comme une petite ville, à nos heures de rêve, de souvenirs véritables et de dévotions réelles.

courant lors d'une promenade réelle ou imaginaire les quartiers des villes anciennes, celles de ma véritable enfance ou d'autres dont je ne sais plus si elles furent les patries de romanciers d'autrefois.

Ainsi j'ai vu hier surgir dans ma mémoire le nom de la "Rue Française" ; il faudra que je vérifie si elle figure toujours sur le plan de la ville d'Auxerre ; et pour expliquer l'appellation donnée à un lieu de Basse-Bourgogne, je pense qu'elle menait vers le pays sénonais, autre pays, autre province... Disposé à chercher dans le même trésor de souvenirs féodales et royales de quoi composer un étrange et savoureux régal, digne de nos anciennes cuisines, je vais faire appel à tout un lexique surréel, où les noms de rues d'Auxerre, de Dinan et autres asiles de mon passé m'apparaissent comme un royaume de bénédictions : en somme la Terre promise de la Sainte Écriture...

Il n'y aura jamais trop de noms vénérables de rues, quartiers, cours et venelles pour nous permettre de reconquérir l'image complète du royaume. Je ne crois même pas commettre de sacrilège en mêlant aux noms réels des vieilles villes ceux que l'imagination poétique ou facétieuse a suggérés aux bonnes gens d'autrefois et aux écrivains rêveurs, badins et gaulois du temps médiéval et des siècles des chaises-à-porteurs.

Aux sources du nationalisme français

■ Hier, sujet d'un empereur que j'avais choisi fort peu librement pour échapper à des maîtres qui s'annonçaient pire que tout ; aujourd'hui, citoyen contre mon gré d'une république bâclée sans ma participation par des hommes élus d'eux-mêmes et qui me jurent que je les appelle ; demain, je ne sais quoi par décret de je ne sais qui : voilà donc le total de mes immortelles conquêtes de 89 et le fruit de ma souveraineté !... À travers les formes les plus ingénieuses, mes conquêtes et ma souveraineté se réduisent toujours à être corvéable quand la corvée est imposée, contribuable quand la contribution est votée, électeur d'un député déjà nommé, constituant d'une constitution déjà faite... Mais il y a encore quelque chose que je digère moins et, pour mieux dire, que je ne digère pas du tout : ... Je suis constitué,

déconstitué, reconstitué, gouverné, régi, taillé par des vagabonds d'esprit et de mœurs... venus de pays d'hérésie... de lieux pires encore... Les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front. Renégats ou étrangers, ils n'ont ni ma foi, ni ma prière, ni mes souvenirs, ni mes attentes. Mon âme n'espère pas avec eux : leurs cœurs ne battent pas avec mon cœur. En quoi sont-ils donc mes concitoyens ? Or, ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la main sur ma vie... Est-ce que cela durera toujours ?

Louis VEUILLLOT,
L'Univers, 1870,
cité dans André Bellessort,
Les Intellectuels et l'avènement
de la III^e République,
Grasset, 1931

Remarquons tout d'abord comment est écrit ce texte. Veuillot affecte un style "peuple" qui rappelle l'indignation du Figaro de Beaumarchais. Les défenseurs de l'ordre, au XIX^e siècle, les journalistes du parti conservateur, du parti catholique, répondaient aux sarcasmes de la gauche avec un tact et une gravité qui manquaient de vigueur. Un des grands mérites de Louis Veuillot fut de retourner contre l'adversaire ses propres méthodes, l'invective, la dérision, en retrouvant l'esprit de Rivarol et en l'adaptant à son époque plébéienne. On n'hésiterait pas désormais à se battre à armes égales ; Louis Veuillot annonce en cela la polémique d'Action française.

L'illusion électorale

La "liberté" n'a pas permis à Veuillot de peser sur le destin de la France : il a voté pour Napoléon III afin d'échapper à pire, c'est le vote négatif que les conservateurs français pratiquent si bien. La chute de l'Empire a été proclamée par une opposition minoritaire qui a proclamé qu'elle représentait le pays ; demain les élections seront arrangées par les manipulations de la carte électorale, par la propagande et par les pressions des comités électoraux.

Veuillot se voit corvéable, contribuable "électeur d'un député déjà nommé", citoyen d'un régime qui lui est imposé comme on veut nous imposer un traité européen que les Français ont rejeté. Voilà les fruits de 89 !

Une classe politique suspecte

Au pays réel, qui travaille, qui paie des impôts, s'oppose donc un pays légal de profiteurs du régime. Peut-être Veuillot se résignerait-il s'il se sentait exploité par des voisins sans scrupule qui profitent de la situation. Mais son indignation grandit parce que la France est expulsée de ses propres affaires par une classe politique formée en grande partie de ceux que Barrès appellera bientôt dans un de ses grands romans les *Déracinés*, déracinés de l'intérieur bientôt suivis de déracinés de l'extérieur. Français traditionnel, Veuillot se sent un citoyen de seconde zone dans son pays dirigé par une classe politique étrangère aux intérêts et aux aspirations du pays réel.

Le peuple français va être défini par le rejet de ce qu'il n'est pas : les Français possèdent un passé commun, une histoire, des racines religieuses qui sont catholiques ("venus de pays d'hérésie... les uns n'ont pas reçu le

baptême, les autres l'ont gratté de leur front"). Ainsi, bien avant Barrès, sans utiliser le mot, Louis Veuillot a eu l'idée du nationalisme français qui est l'affirmation du droit de la France à vivre dirigée par une élite sociale française.

Le nationalisme français

Dès qu'on parle de nationalisme, nos adversaires, conditionnés au point d'avoir perdu tout esprit critique et tout bon sens élémentaire voient l'armée se portant aux frontières et l'étranger considéré non seulement comme l'ennemi mais aussi comme un être inférieur : il n'y a dans le nationalisme français aucune agressivité envers les autres peuples, aucune revendication d'hégémonie, aucun élément de racisme. On peut devenir français par des services rendus au pays, rappelons-nous le poème du légionnaire qui se sent français « **non par le sang reçu mais par le sang versé** ».

Et terminons par un passage de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville qu'il ne faut jamais se lasser de rappeler : « **Le peuple français est un composé. C'est mieux qu'une race. C'est une nation.** »

Gérard BAUDIN

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO
Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST,
Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide
LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005...

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



ÎLE DE FRANCE

CONFÉRENCE ÉTUDIANTES

Vendredi 5 octobre 2007

JEAN PHILIPPE CHAUVIN
Royalisme et Modernité

Vendredi 12 octobre

PASCAL NAIZOT

La politique d'Aristote

À 19 h 15 aux locaux de l'AF,
10 rue Croix-des-Petits-Champs,
Paris 1^{er}
(métro Palais Royal)

CERCLE DE FLORE

Prochain dîner-débat
mardi 23 octobre
à 20 heures

PIERRE HILLARD



traitera le sujet :

Politique étrangère
de Nicolas Sarkozy
et de Bernard Kouchner :
politique américaine ?

Restaurant Casa Festa,
16, rue J.-J. Rousseau,
75001 Paris
Prix : 16 euros.

PROVINCE

SAMEDI 20 OCTOBRE 2007

SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME

2^e journée d'Amitié
et d'Action française



En présence
de SAR le prince Sixte-Henri
de Bourbon Parme

Messe chantée en grégorien
pour la France, le repos de
l'âme de ses rois et de ses
martyrs, à 10 h 30
en la basilique ;
apéritif et déjeuner amical au
domaine du Billardier.

Prix de la journée :
35 euros

Réservation :
04 94 59 22 18 - 01 40 39 92 06
af.se@orange.fr

Le samedi 22 septembre 2007, l'Action française étudiante de Paris, répondant à l'appel du Collectif France indépendante, défilait entre la place d'Estienne d'Orves et la place de l'Europe afin de manifester son hostilité à la volonté du gouvernement et du chef de l'État d'imposer à la nation française un nouveau traité "simplifié" européen, reprenant en substance le Traité établissant une constitution à l'Europe, traité pourtant rejeté lors du référendum du 29 mai 2005.

Au total, entre cinq cents et six cents personnes ont rejoint le cortège, parmi lesquelles environ une cinquantaine de militants de l'AFE, réunis autour des slogans tels « Europe trahison, la France est une nation ! » ou encore « Europe communautaire, régime totalitaire ! » Le gros de nos militants avaient pour charge d'assurer le service d'ordre de l'avant du cortège, qui fut ainsi sécurisé tout au long de la manifestation.

MOBILISATION SOUVERAINISTE



Celle-ci, rassemblant, en plus de l'Action française qui défilait en tête, de nombreux mouvements politiques souverainistes et nationalistes (parmi lesquels Debout la République, la Nouvelle Action royaliste, la Réconciliation nationale, le Front national, le Mouvement national républicain), doit être un signe

pour les européistes que les patriotes ont l'intention de continuer à faire entendre leur voix contre ceux qui souhaiteraient brader la souveraineté nationale ; contre ceux qui souhaitent dissoudre la France dans le magma euro-mondialiste, l'Action française pratiquera le compromis nationaliste aussi souvent que cela

sera nécessaire, et à chaque fois que cela sera possible.

Cependant, nous tenons à réaffirmer que la solution contre le renoncement national n'est pas dans la république : si des initiatives souverainistes ou "nationales-républicaines" peuvent paraître sympathiques, elles demeureront lettre morte tant que la réflexion institutionnelle n'aura pas conduit leurs auteurs à rejeter le régime des partis pour lui préférer la monarchie de salut public, seule garante de l'indépendance nationale à la fois contre les intérêts partisans et les prétentions étrangères. Nous appelons nos camarades souverainistes, à la suite de Maurras et de ses compagnons, initialement républicains, à accomplir la démarche intellectuelle nécessaire à l'élaboration d'une doctrine "souverainiste" cohérente qui ne fasse pas l'impasse sur la question du régime.

AFE

LA BOURGOGNE, C'EST PARTI !

En vue de la préparation de la fête de la Saint Michel, nos amis de Bourgogne se sont rassemblés chez le professeur Foyard le lundi 24 septembre. Ils ont constitué solennellement la section de Bourgogne dont le but sera de maintenir la Saint Michel et de créer une section à Dijon. Après un déjeuner offert dans sa propriété par le professeur Foyard, nos amis ont déposé une gerbe sur la tombe du curé Juillet, prêtre réfractaire honoré dans la région. La réunion s'est terminée chez Mme Peyrerol, en pleine forme. Le rendez-vous est donné à la Saint Michel !

Ci-contre : le professeur Foyard, l'abbé de la Grave, Alexandre Boritch et Gaétan di Lernia, responsable avec Sébastien de Pouzols des jeunes de Bourgogne.



Dimanche 7 octobre 2007

RASSEMBLEMENT DE LA SAINT MICHEL

À JAMBLES EN SAÔNE-ET-LOIRE

- 10 h 30 : messe traditionnelle en l'église de Jambles
- 12 heures : dépôt de gerbes puis vin d'honneur dans le chai de Mme Peyrerol
- 13 heures : déjeuner bourguignon au restaurant du Centre à Saint-Jean-de-Vaux

Allocution de Michel FROMENTOUX, directeur de l'Institut d'Action française, vice-président de l'Association professionnelle de la Presse monarchique et catholique

Inscription auprès du CLIP, 20 rue Auguste Comte, 69002 Lyon. Tél. : 06 62 48 12 31

Participation : 25 euros ; étudiants : 17 euros ; tarif spécial pour familles nombreuses.

Pour des raisons d'organisation et permettre à nos amis non véhiculés de se rendre au déjeuner, nous demandons à toutes les personnes disposant d'une voiture de prendre contact avec Alexandre Boritch au 06 62 48 12 31.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 10 octobre 2007

L'IDÉOLOGIE DÉMOCRATIQUE

par Maxence HECQUARD

philosophe et écrivain

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros

INSURRECTION

Le n°64 est paru !

L'organe de combat des jeunes royalistes d'Action française est disponible gratuitement sur Internet :

<http://Insurrection.actionfrancaise.net>



Pour recevoir Insurrection sur format papier, envoyez 10 euros au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Contact :
insurrection@actionfrancaise.net

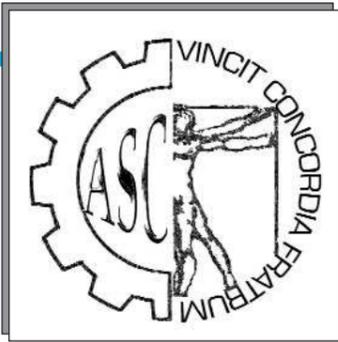


10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
JEAN-BAPTISTE KIVEL
ADMINISTRATION :
MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)



ACTION FRANÇAISE, ACTION SOCIALE

Le renouvellement nécessaire des idées sociales et économiques, la publication mensuelle sur la toile d'une revue nommée Action Sociale Corporative (ASC) et l'attrait que portent traditionnellement aux questions sociales les milieux royalistes engagent L'AF 2000 à publier désormais le plus fréquemment possible une tribune sur ce sujet.

Les dangers du mondialisme avec ses délocalisations et ses conséquences sur l'écologie et la vie familiale, ainsi que le capitalisme triomphant par le bradage de secteurs entiers de notre économie, font craindre le pire pour l'avenir de notre pays...

L'exportation scandaleuse des usines vers des pays sans protection sociale rappelle l'esclavage odieux des ouvriers durant le XIX^e

siècle... C'est aujourd'hui l'argent tout puissant, le mirage de l'euro, les grands financiers parlant la main sur le cœur des droits de l'homme, de la liberté et de l'égalité républicaine tout en faisant travailler des Asiatiques à 500 euros par mois.

La question sociale remonte à 1789

Comment qualifier cette société acceptant le système qui met un homme au chômage entraînant sa famille dans la précarité sans un minimum de protection. La concurrence et la destruction de nos produits sur notre sol par des organismes étrangers plus "rentables" et fruits de la misère humaine doit également cesser.

On ne rappellera jamais trop que la question sociale a sa source dans les principes de 1789. Sous prétexte de "libérer" l'homme, la Révolution a détruit les fortes organisations naturelles, familiales, communales, corporatives, provinciales, confisquant l'immense capital corporatif accumulé pendant des siècles qui assurait aides, formation, retraites, œuvres sociales. Et le libéralisme triomphant s'est glorifié de rendre l'homme "libre"...de mourir de faim.

L'ultralibéralisme, voilà l'ennemi

Contre le capitalisme tout puissant et l'individualisme engendrant la lutte des classes, les premiers à réclamer justice ont été aux XIX^e et XX^e siècles les catholiques roya-

listes à la suite d'Henri V comte de Chambord, du pape Léon XIII et de René de La Tour du Pin. Ce sont eux, et non les hommes de gauche, qui les premiers militèrent pour protéger les ouvriers, pour la diminution des heures de travail dans les manufactures, pour le repos dominical, pour la réglementation du travail de nuit, pour des logements sains, pour la création de caisses de retraite, de secours mutuels, d'allocations familiales, d'assurances sociales, etc... toutes mesures que, pour des raisons idéologiques, la gauche haineuse et la droite affairiste s'employèrent à retarder et que le Front populaire osa prétendre avoir inventées.

Aujourd'hui le développement des techniques et des échanges conduit à poser les problèmes sociaux dans des termes nouveaux.

Le capitalisme international a pris une importance considérable. Chaque économie est conduite à vouloir se protéger contre ses ingérences. Il en résulte une solidarité très forte entre les partenaires sociaux. Les relations entre le capital et le travail doivent cependant toujours être réglées. Et c'est là que l'esprit corporatif qui imprégnait jadis la société française apporte des solutions toujours bonnes pour notre temps.

Nos amis rédacteurs de L'Action Sociale Corporative sous l'égide de Frédéric Winkler * se proposent d'approfondir la question sociale telle qu'elle se pose actuellement, sans pour autant cesser de suivre les grandes leçons de l'expérience ancestrale de notre vieux pays chrétien. Nous publions aujourd'hui l'article suivant de Jean-Philippe Chauvin au sujet du travail dominical, non sans rappeler que c'est le baron Chaurand, député royaliste de l'Ar-dèche, qui dès 1872 déposa la première proposition de loi sur le repos dominical, alors bien peu respecté.

Michel FROMENTOUX

* www.asc.new.fr

UN VŒU DE SARKOZY

Le dimanche sacrifié au culte de la rentabilité

À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet qui, cette année, tombait un samedi, de nombreux centres commerciaux et grandes surfaces avaient décidé d'ouvrir leurs portes pour ne pas "perdre un samedi" en cette période de soldes : ce fut le cas

Préserver le dimanche chômé c'est montrer que la vie des êtres humains n'est pas réductible à la seule activité consommatrice.

à Parly 2, situé aux portes de Versailles, malgré l'opposition des syndicats de salariés et la grogne de nombreux commerçants du centre lui-même. En fait cette ouverture fut un demi-échec puisque la fréquentation n'atteignit pas les espérances des promoteurs de cette ouverture : 60 000 personnes au lieu de 90 000 attendues. Mais le mal était fait.

En fait, cette ouverture, était un "test" quelques semaines après la mise en place d'un gouvernement où les partisans de l'ouverture maximale des centres commerciaux sont légion : derrière le "14 juillet", jusque là préservé (c'était la première fois depuis l'inauguration de Parly 2 en 1969 que ce centre ne respectait pas ce jour férié et chômé...) alors que les autres jours fériés sont, depuis déjà quelques années, "ignorés" par les grandes structures commerciales (sauf, pour l'instant, Noël et le Jour de l'An), c'était le dimanche chômé qui était visé.

L'affaire de Plan-de-Campagne, grand centre du sud de la France, à qui les tribunaux or-

donnent le respect de la fermeture dominicale et à qui, dans le même temps, le préfet donne le droit, pendant un an (le temps que la loi change...), d'ouvrir ses portes tous les dimanches est, à cet égard, révélatrice. L'actuelle ministre de l'Économie et des Finances, Christine Lagarde, dans le cadre de la politique du « **travailler plus pour gagner plus** », est elle-même favorable à la fin de cette "restriction" dominicale, au nom, bien sûr, de "l'intérêt de l'emploi" et de celui des consommateurs...

"L'intérêt économique"

Elle est soutenue par le président de la République qui vient encore de réaffirmer cette position dans ses récentes déclarations télévisées. En somme, il s'agit d'une offensive générale contre le repos dominical, au nom de "l'intérêt économique", notion qu'il est bon d'encadrer de guillemets pour en montrer toute l'hypocrisie.

La loi de juillet 1906 instaurant le repos hebdomadaire du dimanche et qui était jusqu'alors considérée comme un progrès social semble avoir vécu. Pourtant, cette loi qui permettait aussi quelques dérogations sans en faire la règle était un bon équilibre entre les intérêts des uns et des autres et, jusqu'à une période récente, ne soulevait guère d'opposition : les temps, ou l'état d'esprit du moment,

par **Jean-Philippe CHAUVIN**

a visiblement changé sans que cette "rupture" puisse être considérée comme une bonne chose.

Car évidemment, le gouvernement s'appuie sur des sondages qui donnent une large majorité de nos concitoyens favorables à cette ouverture dominicale et sur les salariés, souvent étudiants, prêts à venir ainsi travailler le dimanche, avec l'espoir d'être plus payés que les autres jours de la semaine. Or, il faut bien constater que cette pratique a été le meilleur moyen de ne pas augmenter les salaires des salariés "habituels" et que, dans le cadre du travail saisonnier, les salariés n'ont pas vraiment, contrairement à ce qui est dit, le choix de refuser le travail dominical : le faire c'est s'exposer à des vexations ou à des mesures de rétorsion, en particulier sur l'organisation des horaires de travail...

Un jour comme les autres ?

Les arguments qui évoquent la forte disponibilité des consommateurs le dimanche sont souvent mis en avant mais, s'ils peuvent paraître logiques dans une société qui a érigé la consommation en principe vital (« **consommer pour produire** » est le mécanisme même de la "société de consommation"), ils ne doivent pas pour autant déterminer toute organisation du travail sans prendre en

compte la nécessaire « **respiration sociale** » que permet la fermeture dominicale.

Bien sûr, il s'agit de préserver la vie familiale en permettant aux salariés de disposer de ce jour "chômé" commun aux enfants scolarisés et aux parents, et cela est d'autant plus important dans une société où les liens sociaux ont tendance à se distendre, voire à



Les centres commerciaux sont devenus des "églises de substitution".

disparaître au profit des mondes "virtuels", ludiques ou non. Mais, pour les étudiants sans attaches familiales particulières durant l'année ? Leur emploi dominical n'est-il pas une manière de ne pas toucher aux familles tout en permettant une activité commerciale ouverte à ces mêmes familles pour qui la grande surface serait devenue "l'église de substitution" ?

Cet argument est en fait utilisé pour "défaire" le dimanche,

c'est-à-dire le banaliser et en faire un jour comme un autre, qui serait travaillé comme les autres et, une fois officialisé, rapidement payé comme les autres : c'est ce que demandent déjà certains patrons au nom des principes de libre concurrence et, plus habilement, en s'appuyant sur l'interdiction de pratiques qui "fausseraient la concurrence" (c'est, par exemple, l'argumentation d'un Pierre Bergé)... Après tout, pourra considérer le législateur européen ou français, pourquoi maintenir une quelconque différence, même de traitement, entre les jours, de toute façon tous travaillés ?

C'est une conséquence à laquelle de nombreux Français, qui pensent en consommateurs mais pour beaucoup ne seraient pas d'accord pour travailler eux-mêmes le dimanche, ne réfléchissent guère : le leur rappeler pourrait ouvrir quelques yeux...

Le "temps marchand"

En fait, au-delà de ces considérations, il faut garder le dimanche comme un symbole d'un temps de repos nécessaire pour les personnes, comme un jour "différent" des autres qui se marque par cet éloignement à l'égard du "temps marchand" : il reste encore six jours pour acheter et, dans notre société, il est rare (et de toute façon peu souhaitable) que les gens travaillent plus de cinq jours, ce qui en laisse toujours un qui puisse être, pour ceux qui ne peuvent s'en passer, celui des "courses"... Préserver le dimanche chômé c'est montrer que la vie des êtres humains n'est pas réductible à la seule activité consommatrice ou à la fonction commerçante. ■